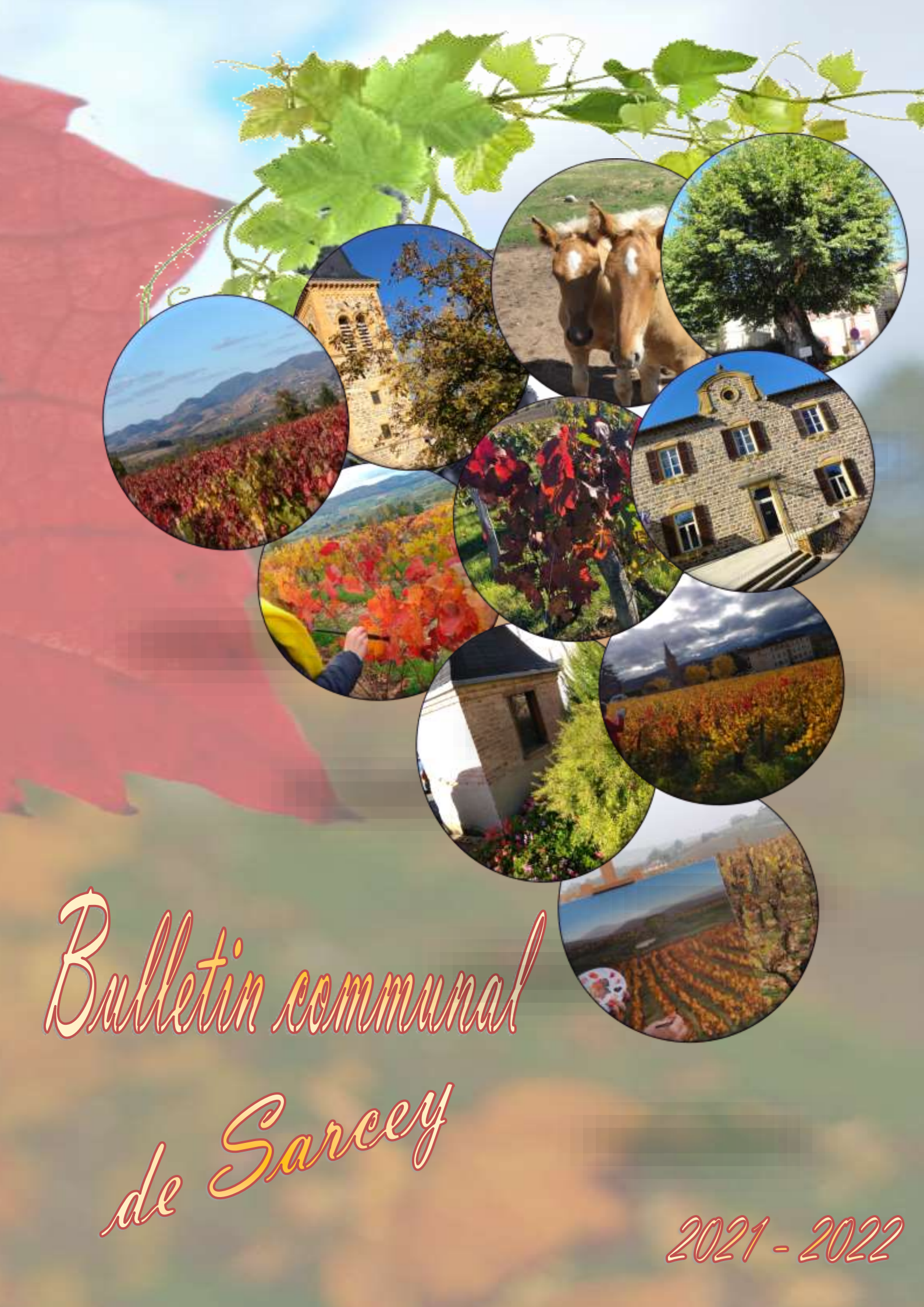

Bulletin communal de Sarcey

2021 - 2022

SOMMAIRE

Vie communale

Le mot du Maire 2
État civil 3
Information / Communication 4
Conseil des Jeunes 5
Finances 7
Vie économique / CCAS 8
Urbanisme 9
Urbanisme / Voirie 11
Bâtiments 12
Fleurissement 13
École 14
Tourisme / Patrimoine 15
Espaces publics 17
En bref 17

Intercommunalité

Communauté de communes du Pays de L'ARBRESLE 18
Syndicat de rivières Brévenne-Turdine 22

Enfance

Grain de sel 23
Les p'tits bouts de SARCEY 23
Les oisillons du Ravatel 24
La toile des gones 24

Solidarité

Sapeurs pompiers de BULLY 25
ADR-CATM 26
Aide et fraternité 27
ADMR 28
Entraide tararienne 29
APHRA 30
Au cœur de Kylian 30
Mission locale Nord-ouest Rhône 31

Patrimoine

Le jardin des Eaux 32
Collectif Quicury 32

Loisirs

Bibliothèque 33
Batterie-fanfare 33
Association des familles 34
Amateurs de tennis 35
Les pas pressés 35
Société de chasse 36

Animations

Comité des fêtes 37
Classes en « 2 » et « 8 » 37
Classes en « 0 » 38
Le club des Jeunes 38

Agenda 2022 39

Accueil du public en mairie :
Lundi et mercredi - 14h à 17h
Vendredi de 14h à 19h

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous

LE MOT DU MAIRE

Après avoir « tenu bon » (comme le veut la devise sarceyroise) durant l'année 2020, nous espérions vivre plus sereinement en 2021.

Tout d'abord, j'ai une pensée singulière pour celles et ceux qui nous ont quittés, leurs proches et celles et ceux qui ont traversé des épreuves que la crise sanitaire a rendues plus difficiles.

Les vagues de la pandémie ont encore rythmé notre quotidien, mais nous avons retrouvé un semblant de vie « normale » avec la reprise de l'activité économique, de la vie associative, d'animations.

Cet espoir est devenu réalité dans le cadre des protocoles en vigueur et grâce à notre responsabilité individuelle et collective.

La sphère économique, quel que soit le secteur d'activité, les acteurs sociaux et éducatifs, le monde associatif, l'administration... chacun d'entre nous, avons dû nous adapter et apprendre à vivre avec des règles spécifiques et mouvantes et à faire des gestes barrière des réflexes.

Je salue particulièrement les bénévoles associatifs, les commerçants et le personnel communal pour leur implication et pour avoir contribué à retisser le lien social et une vie de village active.

L'intérêt de cette offre de proximité était évident pour tous en 2020, mais elle l'est bien au-delà de cette crise sanitaire.

Toutefois, cette fin d'année 2021 démontre encore la fragilité de la situation, comme pour nous rappeler que nous devons rester vigilants, ne pas trop se relâcher.

Dans ce contexte particulier, l'équipe municipale ne s'est pas découragée et poursuit son travail en conjuguant la réactivité et les réflexions sur des projets à moyen et long terme… Car tout n'est pas possible, et encore moins tout de suite et il nous revient d'arbitrer entre les différents choix envisageables.

Parmi les projets qui se sont concrétisés en 2021, je tiens, au nom du Conseil municipal, à remercier chaleureusement :

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État, sans lesquels la réhabilitation des jeux d'enfants, en cours d'achèvement, ne se serait pas réalisée aussi rapidement. Les enfants, leurs familles et leurs assistantes maternelles pourront s'y retrouver à partir du printemps ;
- le Département du Rhône et l'État pour les travaux de réfection du chemin des Landes ;
- la Communauté de communes du pays de L'ARBRESLE pour son soutien aux initiatives « jeunesse ». La réussite du chantier jeunes appelle à en imaginer d'autres, comme pour les projets « jeunes » qui se multiplient : soirée Halloween, formation aux premiers secours ;
- la Ville de TARARE pour la mise à disposition des modules de skate-park ;
- Mme Simone BISSUEL, et à travers elle Pierre, son époux défunt, pour son don destiné à améliorer l'éclairage de l'église, réalisé avec d'autres travaux électriques qui s'avéraient nécessaires pour que les cloches puissent retentir à nouveau ;
- Les producteurs, commerçants, artisans et autres entrepreneurs qui figurent sur le plan de la commune joint à ce bulletin…sans oublier les Sarceyroises et Sarceyrois qui ont accepté de prêter leur image pour lui donner un caractère humain et accueillant. Au-delà du côté pratique, nous espérons qu'il vous invitera à repartir à la découverte de la commune, de ses paysages, ses richesses et ses lieux-dits.

2022 sera également l'occasion de nouvelles réalisations…

- Si les services de l'État valident notre demande, des premiers aménagements de sécurisation des traversées du village devraient se réaliser… avec en premier lieu la généralisation de la priorité à droite entre les panneaux d'agglomération. Nos habitudes seront modifiées et cela appellera à plus de vigilance mais devrait contribuer à limiter la vitesse.
- Dès ce début d'année, la commune change d'adresse mail ; vous devrez désormais nous joindre à accueil@sarcey-69.fr. Vous pourrez également déposer vos autorisations d'urbanisme (DP, PC...) par voie électronique.
- En collaboration avec le SYDER, la toiture de la maison des associations sera équipée de panneaux photovoltaïques.

Je souhaite que 2022 soit aussi une année de réussite pour vos projets.

Je vous adresse, en mon nom, celui du Conseil municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de solidarité pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous et vos proches.

Olivier LAROCHE

ÉTAT CIVIL

Naissances

21 février
Flora COURT

16 mars
Margaux
AVELINE CALVET

20 mai
Pierre CHATARD

2 septembre
Antoine TEDESCO

5 janvier
Aélis CORNAZ
11 janvier
Julian GIRARDON
15 janvier
Timéo GRANGE BOULIEU

10 octobre
Éléonore BRET GONÇALVES
22 novembre
Alix GRANGER
4 décembre
Enzo CHARLES

21 octobre
Mia GONSSOLIN

Avec l'aimable autorisation des parents que nous remercions et félicitons.

Mariages

17 avril
Virginie PILLARD et Yves BIANCO

4 septembre
Leïla JOLY et Gauthier BLONDEL

27 octobre
Emmanuelle YVARS et Erick ANDRZEJCZAK

Décès

27 octobre
Marie Claude TINOT
épouse CHARVOZ

29 octobre
Jacques BONHOMME

28 Novembre
Marie Élisa MARGOTTON
épouse GABERT

Hommage

Marie-Claude CHARVOZ était institutrice à ÉCULLY où elle résidait avec Lucien son époux. Elle était une enseignante dynamique, motivée et compétente. Curieuse de tout, elle était très cultivée. Elle aimait beaucoup la lecture, la musique, le chant choral, le patrimoine entre autres passions.
Étant épris de SARCEY, Lucien et elle qui s'étaient rencontrés en participant à une chorale, faisaient le va et vient entre la grande cité et notre petit village. Dès le début elle s'y investit et commença à organiser une bibliothèque, monta une chorale au sein de la paroisse et participa activement à la vie spirituelle de cette même paroisse.
Son départ laisse un vide parmi les fidèles de la communauté catholique où elle était très appréciée pour ses grandes qualités humaines, son sens de l'empathie et son immense discrétion. Adieu Madame CHARVOZ.

Nous vous rappelons les différents médias de communication de Sarcey.
Pensez à vous abonner à ces applications gratuites afin de recevoir les notifications du village.

Panneau Pocket

Cette application à télécharger gratuitement, vous permet de recevoir sur votre téléphone ou votre tablette, des notifications courtes sur les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune. Vous pouvez vous abonner à plusieurs communes également.

Si vous ne l'avez pas encore, rien de plus simple: tapez Panneau Pocket dans App Store ou Play Store, une fois dans l'application, rentrez Sarcey et cliquez sur le cœur. C'est fini! A la prochaine information, vous recevrez une notification.

Site de la mairie: sarcey-69.fr

Le site de la mairie vous permet de trouver les articles, adresses et informations importantes comme les compte-rendu des conseils municipaux, coordonnées des associations, les informations utiles pour l'école et la petite enfance, l'urbanisme ou les services à la personne…

L'adresse mail de la mairie change et devient accueil@sarcey-69.fr

Facebook

La page Facebook « Mairie de Sarcey » vous permet de voir les actualités de la commune.

En cas de besoin, vous pouvez aussi prendre contact avec la mairie par message privé.

Pensez à vous abonner à la page pour voir les posts sur votre fil d'actualité.

Instagram

Les jeunes ont aussi leur réseau sur Instagram. Le Conseil des Jeunes communique régulièrement sur ses actions et sur les animations concernant les jeunes Sarceyrois.

les_jeunes_sarceyrois

Nous sommes heureux de joindre à ce bulletin le premier plan de la commune. Distribué à chaque habitant, pour commencer, vous pourrez aussi le retrouver en mairie, dans les commerces et à l'office du tourisme de L'Arbresle.

CONSEIL DES JEUNES

2021 a été une année particulière pour mener des actions placées sous le signe de la citoyenneté pour le conseil des jeunes puisqu'une partie de l'année a dû être effectuée en réunions distancielles. Les jeunes ont notamment été demandeurs d'interviewer M. le Maire, Olivier Laroche sur son parcours, sur le fonctionnement du conseil municipal, les obligations de la mairie… Malgré le contexte sanitaire, en février, placés derrière leurs écrans , les jeunes ont été enrichis de cet échange.

Pari relevé avec la « Rando déchets »

Encore appelée « cleanwalk », un intervenant de qualité auprès des jeunes : Natan, alors âgé de 15 ans, a expliqué au Conseil des Jeunes comment officier une telle action en de si courts délais.
Cet acte citoyen a été adapté à la situation sanitaire : distanciation géographique des groupes pour éviter les attroupements.
En lien avec la société de chasse qui a réussi à réunir des véhicules pour le ramassage, c'est près de 100 personnes qui sont venues œuvrer lors de ce dimanche ensoleillé de mars.
Depuis lors, des fiches « déchets » ont été créées par les jeunes et sont consultables sur le compte Instagram : les_jeunes_sarceyrois

Les loisirs sportifs à l'honneur

Le projet de transfert des modules de skate-park de Tarare à Sarcey s'est concrétisé en avril 2021 quand les éléments sont déposés gracieusement par le grutier de Tarare. Calculs d'angle et mesures n'ont plus de secret pour David et Martial qui ont installé tous ces nouveaux modules. Ce projet a aussi inspiré le Conseil des Jeunes qui s'est entièrement chargé du design de l'affiche réglementaire et d'un film lié à la « sécurité » et « propreté » sur ce site. Ce film proposé à l'école à titre de prévention est consultable sur : www.youtube.com/Sarcey officiel
En parallèle, après une enquête auprès des jeunes de 16 à 25 ans, contact est pris avec Pierre, Sean et Gaëtan, alors âgés de 16 à 17 ans, pour réfléchir sur un espace fitness extérieur, appelé aussi « street workout » et choisir les éléments qui leur paraissaient adaptés. Le futur emplacement est en cours de définition.

Quand citoyenneté rime avec culture

M. Cultur'en bus nous a fait l'honneur de venir 2 fois dans le village avec son légendaire bus. En février ce sont les écoliers qui ont manié différents objets gallo-romains et écouté ce conférencier hors-pair.; puis un mercredi après-midi du mois de mai, il nous a permis d'évoluer dans le système solaire.

Prévention sur la santé

Début d'été, une petite randonnée pour distinguer l'ambroisie de l'armoise vulgaire et voici quelques jeunes comme Thomas et Léana bien sensibilisés désormais aux lieux où plaît à se développer cette vilaine plante provoquant asthme et rhinites à répétition.
L'idée serait de faire une exposition à la sortie de l'école dès l'été pour montrer aux plus jeunes mais aussi à tous les Sarceyrois à quoi ressemble cette plante.

Montage d'un projet « formation aux gestes de 1ers secours »

Dans le cadre des appels à projets jeunes lancés et financés par la CCPA, des jeunes se mobilisent depuis octobre pour organiser des sessions de formation aux jeunes Sarceyrois et autres jeunes du territoire : de 11 à 25 ans.
Maxime, Lukas, Amaury, Maëlane et Mae s'activent pour rencontrer des formateurs, exposer leur projet et recueillir des inscriptions. La 1ère formation « PSC1 » a eu lieu e 18 décembre avec le concours de Guillaume Fargeot, pompier professionnel formateur au CASC.

Aider nos jeunes :

♦ *dans la prise de parole en public*

Véritable enjeu maintenant pour nos jeunes de la 3ème à la terminale et plus, l'oral fait partie de tous leurs diplômes. C'est dans l'esprit de partage de savoir que Dominique Ritouret a accepté de concocter 3 ateliers les mercredis après-midis de mai-juin avant l'oral du brevet.
Unanimement pour les jeunes, ces ateliers dans la bonne humeur, l'échange et la bienveillance sont à reconduire pour les 3èmes et les terminales.
Avis à nos jeunes Sarceyrois, collégiens et futurs bacheliers, vous serez contactés pour ces ateliers !

♦ ***dans l'utilisation des réseaux sociaux***

En lien avec le thème de la citoyenneté, le Conseil des Jeunes a choisi de créer un film pour préparer les élèves de CM2 à leur entrée en 6ème et les sensibiliser aux réseaux sociaux, travail initié déjà fin 2020.
Elena, Sohan et Mathéo, élèves de 3èmes, ont réalisé divers interviews et une analyse approfondie pour prévenir l'utilisation des réseaux sociaux . Ils ont présenté le fruit de leur travail à l'oral de leur brevet de 3ème puis le 05 juillet à la classe des CM1/CM2, suivi d'un temps d'échange entre les 6èmes actuels, les 3èmes présents et les futurs collégiens. Échange intéressant, qui a crée de l'interactivité entre les élèves!

Les projets du Conseil des Jeunes à venir

⇒ Exposition « nos jeunes ont du talent » avec une invitée d'honneur, Emmanuelle Germaneau dite « Emma G » dans le monde des aquarellistes : 15-16 janvier 2022 - reportée printemps 2022
⇒ Rando déchets : mars-avril 2022
⇒ Participation à la valorisation du patrimoine : printemps 2022
⇒ Vidéo « relations ados-ados et ados-adultes » : juin-juillet 2022
⇒ Expo ambroisie en sortie d'école : juin-juillet 2022

ELORA- Pourquoi vous êtes-vous inscrits au Conseil des Jeunes ?

ELENA- Pour m'impliquer dans mon village, l'améliorer, le rendre plus actif. Et parce que cela faisait une bonne expérience personnelle.
MORGANE- J'ai trouvé que c'était une bonne idée et puis pour connaître d'autres personnes.

ELORA- Pourquoi continuez-vous ?

MATTIS- Je voulais suivre l'évolution du village et des projets et je voulais aussi continuer à voir mes amis.
MATHÉO- Je continue car j'ai beaucoup aimé la première année et les projets qu'on a faits.
LÉANA- Je trouve que cela permet d'améliorer Sarcey, d'apporter des idées et que ça encourage à s'impliquer dans le village.

Et les activités que vous avez aimées ou prévues?

CLARENCE– L'exposition « nos jeunes ont du talent » m'a particulièrement intéressée, c'est une exposition pour ados, enfants et jeunes adultes qui exposent leurs créations.
MAÉ– Le projet des « gestes de premiers secours »
LÉANA- Il y a aussi le nettoyage et la décoration de la bascule à venir
ELORA- Il y a eu le téléthon, avec les jeux que nous avons organisés, nous avons récolté 72€.

FINANCES (COMPTE ADMINISTRATIF 2020)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Caractère général	154.912,48 €
Frais de personnel	237.812,39 €
Atténuations de produits	11.694,00 €
Gestion courante	92.765,56 €
Financières	24.213,25 €
Exceptionnelles	2,00 €
Opérations d'ordre	16.301,37 €
(Variation 2019-2020: +0,3%)	537.701,05 €

Recettes

Atténuations de charges	10.415,45 €
Services	3.964,80 €
Impôts et taxes	553.150,48 €
Dotations	98.971,88 €
Gestion courante	11.709,57 €
Exceptionnelles	8.085,41 €
Opérations d'ordre	4.063,07 €
(Variation 2019-2020: +0,5%)	690.360,76 €

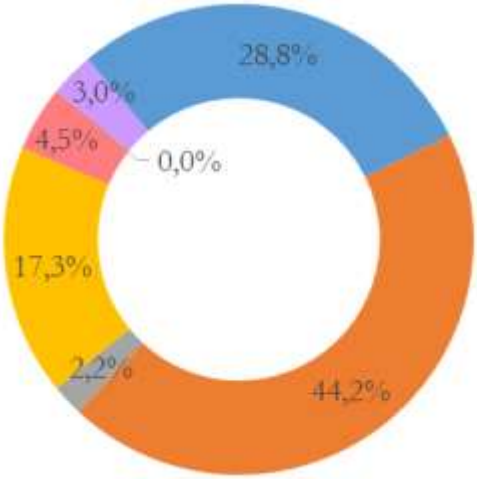

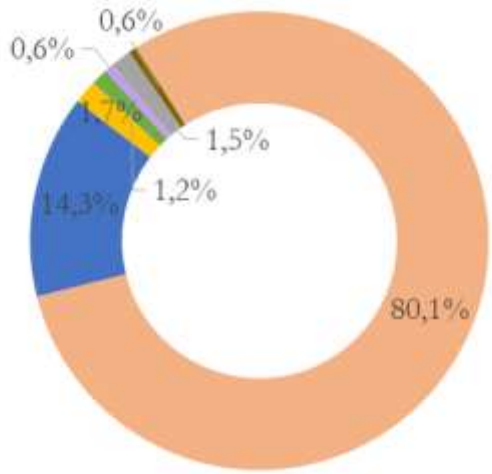

Solde de l'exercice	+ 152.659,71 €
Report	+ 98.642,48 €
Solde général de fonctionnement	+ 251.302,19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Emprunts et dettes	54.764,75 €
Opérations d'équipement	60.887,22 €
Voirie	*44.512,80 €*
Plan local d'urbanisme	*8.290,00 €*
Matériel, équipement	*5.191,34 €*
Bâtiments (école)	*2.893,08 €*
Neutralisation d'opérations	4.063,07 €
	119.715,04 €

Recettes

Dotations, fonds divers	179.955,07 €
Réserves	150.000,00 €
Subventions	346.857,51 €
Voirie	*10.800,00 €*
École	*336.057,71 €*
Emprunts et cautionnement	500,00 €
Immobilisations	12.063,07 €
Opérations d'ordre	4.0238,30 €
	693.613,95 €

Solde de l'exercice	+ 573.898,91 €
Report	+ 326.985,07 €
Solde général d'investissement	+ 900.883,98 €

VIE ÉCONOMIQUE

Après les affres connues depuis l'année 2020, une certaine reprise d'activité s'est, en général, lentement installée. Fort heureusement nos entrepreneurs et commerçants locaux ont pu bénéficier des dispositifs d'aide proposés par les pouvoirs publics et aussi de l'installation de nouveaux habitants. Les différents secteurs ont repris en partie leurs activités et, par exemple, il a été très agréable de se retrouver chez nos viticulteurs lors de la sortie du traditionnel « *Beaujolais primeur* ».
Le courage de l'ensemble de nos acteurs économiques, lors des passages difficiles des derniers mois est à souligner et c'est à la « force du poignet » qu'ils ont réussi à maintenir la tête hors de l'eau. Sincères félicitations à tous nos pourvoyeurs d'activité.

La Communauté de commune du pays de L'ARBRESLE a entrepris cette année encore quelques actions importantes au niveau du territoire comme faire venir les ateliers numériques de la tournée GOOGLE à destination des chefs d'entreprises désireux de parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

Elle fut également un soutien au commerce local et le relais des aides mises en place par la Région :

- Commerce et Artisanat : Financer mon investissement
- Commerce et Artisanat : Financer mon investissement - Aide pour la vente à emporter
- Mon Commerce en ligne
- Financer mon investissement : Aide aux activités non sédentaires
- Développer des outils de territoire pour les commerces en ligne
- Aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural
- Référencement sur l'annuaire « J'achète dans ma région »
- Accompagnement au e-commerce

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a mené et mène plusieurs actions.

L'an passé des bons d'achat de 25€ avaient été distribués, afin de remplacer le repas des aînés qui n'avait pu avoir lieu. Sur les 134 bons attribués, 113 ont été utilisés, soit un total de 3825€ utilisés auprès de l'Auberge des Marronniers, le restaurant Le Chatard, le salon de coiffure "Le temps d'une coupe" et Junet Brico.

Cette année, nous avons eu le plaisir de retrouver le repas des Aînés qui a pu se dérouler avec plus de 65 personnes présentes et avec le concours de l'Association des familles que nous remercions; celles et ceux de plus de soixante-quinze ans qui n'ont pas pu assister au repas des aînés ont reçu également un bon d'achat. Nous avons porté des colis de Noël à nos anciens qui résident en maison de retraite.

Le CCAS a répondu favorablement a une demande d'aide financière pour une famille de Sarcey.

Le registre nominatif « Plan Alerte et Urgence » est en place dans la commune. Toutes les personnes qui le souhaitent, peuvent se faire inscrire dans ce registre afin de bénéficier d'une vigilance particulière quand les conditions sanitaires ou environnementales les exposent à des risques exceptionnels.

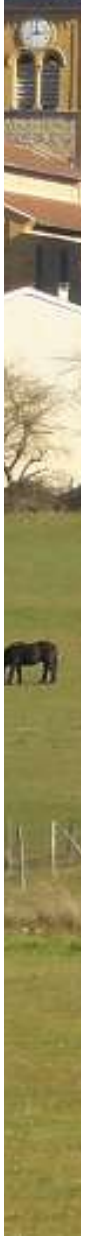

Déclarations préalables

Déposée le 05 janvier - Accordée le 27 janvier
Philippe CARRIER - 46 route des Tuileries
Ravalement de façade, modification d'une porte et d'une fenêtre

Déposée le 15 janvier - Accordée le 27 janvier
Christophe VOUTA - 10 venelle de Pouilly
Ravalement de façade

Déposée le 21 janvier - Accordée le 27 janvier
Patrice DUMAS - 164 chemin du Martin
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 27 janvier - Accordée le 12 février
Julien MOUQUET - 1841 route de la Cave
Création d'une pergola en aluminium (non fermée)

Déposée le 3 février - Accordée le 2 mars
Vincent GIRIN - 20 montée du Cimetière
Construction d'un muret avec clôture et brise vue

Déposée le 5 février - Accordée le 2 mars
Georges NODARI - 254 chemin du Perrin
Modification d'ouvertures

Déposée le 8 février - Accordée le 2 mars
Emmanuel MULATON - route du Tilleul
Dépôt de terre

Déposée le 8 février - Accordée le 2 mars
Emmanuel MULATON - route de Froidefond
Dépôt de terre

Déposée le 19 février - Accordée le 9 mars
Suzanne GUILLOUD - 606 chemin de Goutte Martin
Démolition d'une pièce et reconstruction d'un abri de jardin

Déposée le 22 février - Accordée le 2 mars
Benoit BISSUEL - route de Saint Romain
Changement de toit

Déposée le 24 février - Accordée le 9 mars
Ancelin ROCHE - 440 chemin de Quicury
Création d'une pergola non couverte

Déposée le 26 février - Accordée le 26 mars
Blandine PERROT - 45 rue des Saules
Modification d'ouvertures

Déposé le 05 mars - Accordée le 30 mars
David GONNET - 353 route de Goutte Martin
Création d'une piscine

Déposée le 10 mars - Accordée le 30 mars
Christophe VOUTA - 10 venelle de Pouilly
Création d'une piscine

Déposée le 15 mars - Accordée le 9 mars
Romuald DELANGLE - 1825 route de la Cave
Création d'une piscine et création d'une fenêtre

Déposée le 19 mars - Accordée le 30 mars
Sylvain BERGER - 13 route de Goutte Martin
Création d'un abri de jardin

Déposée le 24 mars - Accordée le 23 avril
Patrice DUMAS - route de Magny
Remblaiement des parcelles

Déposée le 02 avril - Accordée le 23 avril
Cédric JOHANNEL - 63 chemin de la Mairie
Création d'un mur

Déposée le 30 avril - Accordée le 26 mai
Laura PINET - 209 venelle de Pouilly
Ravalement de façade

Déposée le 11 mai - Accordée le 26 mai
Franck FONTENEAU - 576 chemin de Fontlavis
Pose de 2 fenêtres de toit

Déposée le 12 mai - Accordée le 26 mai
Aurélien GIRARDON - 440 chemin de Quicury
Clôture avec portillons

Déposée le 19 mai - Accordée le 18 juin
Bernard LARDON - 345 rue de la Chana
Clôture

Déposée le 26 mai - Accordée le 26 juin
Xavier THO - 38 rue des Saules
Abri de jardin

Déposée le 11 juin - Accordée le 4 août
Marc APPRIOU - 205 route de Saint Romain
Division de parcelles

Déposée le 11 juin - Refusée le 30 juin
Thibaut CORNU - 275 allée du Mas
Reconstruction d'un auvent

Déposée le 21 juin - Accordée le 30 juin
Daniel et Martine FOURNIER - 193 rue centrale
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 23 juin - Accordée le 30 juin
Daniel GOUJON - 150 chemin des Places
Fermeture d'un auvent existant avec modification d'ouverture et ravalement de façade

Déposée le 23 juin - Accordée le 2 août
Romain DUMAS - 167 route des Olmes
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 7 juillet - Accordée le 2 août
Michel FLACHE - 226 chemin des Places
Ravalement de façades

Déposée le 12 juillet - Accordée le 2 août
Martine LAROCHE - 75 montée de la Grand'Croix
Construction d'un abri pour le bois

Déposée le 16 juillet - Accordée le 2 août
CCPA l'Arbresle - ZA la Noyeraie
Mise en place d'un bâtiment modulaire

Déposée le 11 août - Accordée le 8 septembre
Xavier CIMAN - 216 chemin de Fontlavis
Changement de toiture et d'ouvertures, remplacement d'une verrière, création d'un stationnement

Déposée le 8 septembre - Accordée le 29 septembre
Christophe GILDAS - 109 chemin de Aulnay
Installation d'une serre de jardin

Déposée le 10 septembre - Accordée le 8 octobre
Martine LAROCHE - 75 montée de la Grand'Croix
Remplacement volets

Déposée le 10 septembre - Accordée le 8 octobre
Joël BEGON - 93 rue des Saules
Installation d'une pompe à chaleur en façade

Déposée le 13 septembre - Refusée le 8 octobre
Elouan FER - 208 rue des Saules
Création d'un auvent

Déposée le 7 octobre - Accordée le 12 octobre
Pascal BONHOMME - 755 chemin du Tacot
Apport de terre

Déposée le date - Accordée le 19 novembre
Alexandre GAUTIER - 33 route de la Cave
abri de jardin

Déposée le 29 octobre - Accordée le 19 novembre
Nicolas MIRIO - 92 chemin du Plat
Création d'ouvertures et réfection du toit

Déposée le 12 novembre - Accordée le 30 novembre
Coralie JACON - 32 allée du Bois
Agrandissement d'une fenêtre existante

Déposée le 16 novembre - Accordée le 30 novembre
Sébastien FEUILLET - route de Goutte Martin
Création d'ouvertures et réfection du toit

Déposée le 26 novembre - Accordée le 24 décembre
Tarare Bois - ZA La Noyeraie
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 17 décembre - En cours
Jean-Luc JUNET - 92 montée de l'école
Division en vue de construire

Déposée le 3 décembre - En cours
AA Tennis Club de Sarcey - route de Saint Romain
Réfection du toit du club house

Déposée le 22 décembre - En cours
Germain TEDDE - 41 chemin du Perrin
Création d'une piscine et d'une terrasse

Déposée le 22 décembre - En cours
Germain TEDDE - 41 chemin du Perrin
Remplacement de volets + modification d'une ouverture

Permis de construire

Déposé le 13 janvier - Accordé le 26 février
Ghislaine BOST - 152 chemin de Baudy
Démolition et reconstruction d'une terrasse

Déposé le 24 février - Accordé le 20 avril
Audrey PINET - 52 allée du Bois
Création d'une piscine et extension d'une terrasse existante

Déposé le 30 avril - Rejet tacite le 25 août
Xavier CIMAN - 216 chemin de Fontlavis
Surélévation d'une dépendance existante

Déposé le 7 juin - Accordé le 20 juillet
ARGAN - route de Saint Romain
Modificatif permis de construire

Déposé le 13 août - Accordé le 8 octobre
Laurent et Claire AVELINE-CALVET - 265 allée du Mas
Démolition et reconstruction

Déposé le 8 septembre - Accordé le 17 décembre
Tarare Bois - ZA la Noyeraie
Construction d'un auvent

Déposé le 24 septembre - Accordé le 17 décembre
Sébastien STRINGARA - 55 impasse de Fontlavis
Extension en rez-de-jardin et création d'une piscine

Déposé le 11 octobre - Accordé le 17 décembre
Home Style France - ZA la Noyeraie
Extension d'un bâtiment industriel existant

Déposé le 5 novembre - Accordé le 4 janvier 2022
SCI MARIC - 226 rue des Saules
Changement de destination d'un hangar en 2 logements, création et modification des ouvertures

Déposé le 1 décembre - En cours
Virginie BREJON - 128 route des Tuileries
Transformation d'un hangar en habitation et création d'un garage

Déposé le 17 décembre - En cours
Jonathan JUNET - 92 montée de l'école
Construction d'une maison individuelle

Rappel !

Le PLU définit les règles générales d'utilisation des sols sur le territoire communal, y compris en dehors des zones urbanisées.
En outre, d'autres dispositions réglementaires peuvent s'appliquer selon les secteurs et opérations concernés.
Aussi, nous vous invitons à consulter www.geoportail.gouv.fr et à vous renseigner en Mairie en amont de votre projet.
C'est notamment le cas pour:

- une nouvelle construction, annexes comprises
- un changement de destination d'un local;
- des travaux sur une construction existante: extension, création d'ouverture, changement de couleur de façades;
- une démolition;
- un affouillement ou exhaussement de sol;
- une coupe de bois, un défrichement;
- des travaux à proximité ou au sein de cours d'eau ou zone humide...

Nous vous rappelons également que:

- les travaux ne peuvent être entrepris qu'une fois les autorisations nécessaires obtenues.
- l'affichage de l'autorisation sur le terrain concerné est obligatoire durant les travaux. Le délai de recours des tiers (2 mois) court à compter de cet affichage.

Voirie communale

Une partie du chemin des Landes a été reprise sur environ 85m de long entre la route des Tuileries (RD38) et le chemin des Terres Grasses au printemps 2021.

Nouveau : vos demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées

Depuis le 1er janvier 2022, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), vous pourrez déposer tout votre dossier par internet : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives) …
Pour cela, rendez vous sur le site de la commune www.sarcey-69.fr rubrique Autorisations d'urbanisme.

Les avantages sont nombreux :

- Vous vous créez un compte, vous pourrez le réutiliser par la suite pour déposer d'autres demandes d'urbanisme
- Vous pouvez bénéficier d'un mode assisté pour déposer vos demandes
- Si vous le souhaitez, toute l'instruction se fera par internet, sur votre compte (avec possibilité de recevoir des notifications par mail dès que vous recevrez un message ou un document). Les échanges avec la mairie sont ainsi simplifiés : plus besoin de vous déplacer, d'appeler ou d'envoyer de courrier postal !

La partie la plus humide d'un chemin rural à Baudy, 75m environ, a été drainée par nos agents techniques au mois de décembre 2021.

Travaux dans les bâtiments communaux

… À la mairie, pour une meilleure performance thermique

Cet automne, le bâtiment principal a été isolé par soufflage de laine de verre dans le solivage sous le plancher du grenier, sur une épaisseur d'environ 40 cm. Les anciennes planches ont été remplacées par des panneaux en OSB.

Les fenêtres en bois sont également à remplacer pour une meilleure isolation du bâtiment. Le chantier devait également se faire à l'automne mais il a été repoussé au mois de janvier en raison de contraintes d'approvisionnement. Afin de préserver l'aspect extérieur du bâtiment tout en gardant une unité avec les ouvertures du rez-de-chaussée, nous avons choisi de mettre des fenêtres en aluminium avec des petits bois.

… À l'église, les cloches et l'horloge ont bien manqué

Les pannes depuis le printemps, nombreuses et difficiles à diagnostiquer, nous ont conduits à reconsidérer dans son ensemble l'installation électrique de l'église. Le système de commande des cloches et de l'horloge s'est avéré défaillant, l'identification des câblages dans les armoires électriques n'était plus lisible, du fait de nombreuses interventions au fil du temps. Il y avait deux réseaux de distribution et donc deux compteurs, l'un en monophasé, l'autre en triphasé. L'installation, vétuste, ne répondait plus aux normes en vigueur. Le tableau général été repris entièrement et mis aux normes, en ne conservant qu'une alimentation en triphasé. Le tableau de commande des cloches et de l'horloge a été également remplacé et enfin le 8 décembre nous avons à nouveau entendu sonner l'heure au clocher.

Suite à une mini-tempête à l'approche de la Toussaint, une partie de la protection en zinc du fronton de l'église s'est détachée, nécessitant l'intervention des pompiers. L'opportunité d'avoir un appareil de levage devant l'église nous a permis d'en faire fixer rapidement une nouvelle et par la même occasion, de faire un contrôle de la toiture. Un certain nombre de tuiles qui avaient bougé, ont été remises en place.

L'éclairage intérieur de l'église a été complètement rénové avec l'installation de leds.

Ces travaux, bien que réalisés par la mairie, sont complètement financés grâce à la donation qui a été faite par Madame Simone Bissuel en mémoire de son époux Pierre Bissuel. Nous savons à quel point celui-ci chérissait l'église de Sarcey. Nous la remercions très sincèrement pour cette attention.

Prochainement, des blocs d'éclairage de sécurité seront installés afin de se conformer à la réglementation des bâtiments qui accueillent du public.

… Une centrale photovoltaïque sur le toit de la Maison des associations

En partenariat avec les communes intéressées, la CCPA, a fait réaliser une étude d'opportunité pour l'implantation d'installations photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux du territoire. La réalisation et la gestion des implantations seront portées par le SYDER, qui bénéficiera de la revente de l'électricité produite pour une durée d'amortissement moyenne estimée à 20 ans. Suite à quoi, chaque commune concernée peut, soit récupérer gratuitement l'équipement et l'exploiter en revente ou en autoconsommation mais doit prendre en charge les frais d'exploitation, soit prolonger le contrat avec le SYDER, soit demander le démontage de l'installation et la remise en l'état initial du toit.

À Sarcey, tous les sites ont été étudiés, nous donnant ainsi une première information sur leur potentiel de production photovoltaïque. Le SYDER a procédé à une étude de faisabilité sur les bâtiments que nous leur avons proposés pour une mise à disposition.

Le site retenu est la Maison des associations. Comme pour les 30 autres sites retenus sur le territoire de la CCPA le début des travaux est prévu en 2022. L'installation devrait avoir une production de 9 167 kWh soit la consommation moyenne de 2 foyers français.

FLEURISSEMENT

Au cours de cette année 2021, notre belle commune de Sarcey a de nouveau retrouvé sa parure de fleurs resplendissantes.

Bien sûr, il est important de préciser que ce spectacle ne serait pas possible sans le travail méticuleux de nos deux agents communaux Martial CORNU et David MATTER qui, chaque année, composent les massifs et les entretiennent. Aux côtés de nos deux employés, œuvre une fabuleuse et dynamique équipe de bénévoles, sans qui, tout serait bien plus compliqué et pour cela nous les remercions de nouveau très sincèrement.

Comme l'année dernière, nous en profitons pour passer un appel à d'éventuelles candidatures car pour que ce travail reste possible, nous avons sans cesse besoin d'étoffer notre équipe de bénévoles. Pour cela, d'abord il n'y a rien d'obligatoire, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les bénévoles se réunissent aux beaux jours, tous les mardis matins pour l'entretien des massifs ainsi que pour les plantations; alors si vous recherchez une petite activité, vous pouvez contacter la mairie pour des informations complémentaires.

La conception théorique des massifs et la sélection des plantes sont réalisées sur la fin de l'hiver; nous avons la chance à Sarcey d'avoir un personnel passionné et compétent en la matière. Ces choix sont présentés en commission fleurissement afin de favoriser les échanges entre les élus et le personnel municipal.

Pour tenir compte de certaines remarques, nous avons entamé une réflexion sur la sécurité aux abords des massifs afin de trouver un juste milieu entre taille des végétaux et visibilité (gêne concernant la conduite automobile par exemple). Nous avons ainsi modifié certaines compositions et taillé des plantations en conséquence.

Concernant l'arrosage, Sarcey s'est engagée dans une gestion raisonnée de la ressource en eau. Elle utilise un système d'arrosage en goutte à goutte. L'arrosage automatique est un procédé économique qui permet de doser et localiser l'apport d'eau grâce à des arroseurs statiques. Cette technique d'arrosage permet d'une part, de limiter la consommation d'eau et d'autre part, d'éviter une intervention quotidienne des agents municipaux. Pour le désherbage, celui-ci se fait entièrement à la main par les bénévoles et les agents techniques.

Enfin, chaque année, la commune de Sarcey embauche un jeune saisonnier durant l'été afin de renforcer l'équipe en place pour l'entretien et l'arrosage des plantations. Merci à ces ressources humaines précieuses ainsi qu'aux élus qui apportent également de temps à autre de l'aide pour les plantations, l'arrosage ou l'entretien des massifs.

Émile BLANC

L'année scolaire 2021/2022 a débuté sous des hospices un peu plus favorables que l'année précédente. Les contraintes sanitaires se sont avérées un peu plus souples et notre commune a été épargnée par la hausse des contagions qu'ont connu bon nombre d'autres endroits dans le pays. Cela a permis une rentrée plus sereine.

Une nouvelle personne s'est jointe à l'équipe des employés communaux en remplacement de Chantal. Madame Isabelle DELORME a rapidement su s'adapter à toutes les contraintes matérielles liées à l'entretien des locaux et surtout à leurs désinfection et aération régulière.
En ce qui concerne les professeurs, autour de Madame THEVENIN, directrice, nous avons retrouvé, fidèles à leur poste, Mesdames BESSON, BERTHOLON et BISSARDON. Outre la restauratrice, Madame POULARD, employée par l'association du Ch'tit midi des gones, responsable du restaurant scolaire, interviennent, en qualité d'Atsem, Mesdames DUBOST-MARTIN, GUILLOUD et MARCON. Par suite d'un départ en retraite imminent, un appel à candidature d'Atsem a été lancé pour pourvoir un poste.
Fin décembre, l'effectif, était de 86 élèves, soit 11 de moins que l'année dernière à la même époque. Les élèves ont été répartis de la façon suivante : une classe maternelle Petite, Moyenne, Grande Sections; une classe Grande Section, CP, CE1; une classe de CE1, CE2 et une classe de CM1, CM2. Les différences d'effectifs de chaque niveau ont contraint le regroupement d'élèves avec deux classes à trois niveaux. Les enfants qui ont quelques difficultés peuvent compter sur les compétences d'une psychologue scolaire, d'AESH, d'une enseignante spécialisée ou d'aide aux devoirs.
En ce qui concerne le planning des activités extra-scolaires, il est particulièrement complet. Ont déjà été organisées des visites d'expositions, des sorties au cinéma ou à un concert ainsi qu'une participation aux célébrations de l'armistice du 11 novembre. Pour les mois à venir, une intense mobilisation s'articulera autour de la danse contemporaine avec l'intervention d'une troupe professionnelle. Les acquis des élèves seront visibles lors d'un spectacle de fin d'année. Les enfants participeront également à des concours à portée plus pédagogique.

Il nous tient à cœur de rappeler que les associations telles que le Ch'tit midi des gones ou le Sou des écoles, sont constituées de bénévoles qui œuvrent, en plus de leurs activités professionnelles et familiales, pour le bien-être, l'évolution pédagogique et le confort physique des enfants et tout cela, grâce à l'implication de ses dirigeants. L'ensemble des parents est vivement invité à assister aux assemblées générales et à venir grossir les effectifs des deux associations car plus on est nombreux, plus le travail est partagé et efficace. Comme dans toute association, cela est bienvenu pour stimuler les équipes, poursuivre et créer de beaux projets en prouvant ainsi que chacun reconnaît leur réelle utilité auprès des enfants et aussi des familles.

Quelques rappels

Les arrêts pour déposer les enfants en travers des voies d'accès à la cantine, à l'entrée de l'entreprise JOMARD ou à l'école sont STRICTEMENT INTERDITS !!

En ce qui concerne les règles sanitaires, nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour les respecter au mieux :

- Vérifier la température de l'enfant avant qu'il ne vienne à l'école.
- A l'apparition de la fièvre ou des symptômes de l'épidémie, isoler l'enfant en le gardant à la maison.
- Porter un masque est obligatoire même sur le parking.
- Garder la distanciation entre les individus dehors et aussi à l'intérieur pour les parents qui accompagnent les plus petits.
- Pour les élèves qui ont la peau des mains fragiles, mains agressées par les produits de désinfection, penser à munir l'enfant d'un savon doux.

Balades

L'année 2021 a connu un regain de participation à l'activité « marche », y compris dans notre commune. Sur une période comprise entre les mois de juin et septembre, pas moins de 27 « Balades gourmandes » ont été réservées auprès de l'Office de tourisme de L'ARBRESLE.
Plusieurs balades sont proposées:

- l'une, sur une journée, démarre avec la prise d'un casse-croûte au restaurant LE CHATARD. Le circuit d'environ 12km est organisé à travers les chemins de la commune et passe par LE CHÂTELET, où une pause pique-nique se savoure sous le regard de la MADONE et devant un panorama exceptionnel.
- l'autre, s'étend sur deux journées, la première journée est organisée comme la précédente mais elle est prolongée par une nuitée à l'hôtel « LE CHATARD ».
- un dernier parcours dit « Communal » ou « Pause gourmande».

Les Balades gourmandes et le Parcours communal sont à réserver sur le site de l'Office de tourisme de L'ARBRESLE www.arbresletourisme.fr.

Circuit familial

Adapté aux enfants à partir de 8 ans, il est agrémenté d'une énigme à découvrir en répondant à un petit quiz à chaque étape. Il est proposé par la commune en partenariat avec l'Office de tourisme de L'ARBRESLE et est libre d'accès.
Pas seulement réservé aux enfants, il peut aussi permettre à tous d'arpenter le village en découvrant ou redécouvrant ses points clés.

Randonnées

La commune est desservie par 16 km de sentiers balisés avec une signalétique homogène du Département. Ils s'inscrivent dans un réseau départemental qui vous offre un large choix d'itinéraires à retrouver dans des cartoguides, (en vente à l'office du Tourisme de L'ARBRESLE). Des boucles sont également téléchargeables à l'adresse suivante:

www.rhone.fr/culture_loisirs/sentiers_randonnees_velos/1000_idees_de_randonnees

Le parcours VTT n°50

Ce panneau signale le départ de l'étape n° 50 du circuit VTT du Rhône, dit « Le vieux Tilleul ».
Il a été installé mi-février 2021 au fond du parking de l'ancienne école, derrière l'église. Il marque le point de ralliement et de départ des vététistes réalisant l'étape qui concerne notre commune.

Les hébergements de SARCEY

Puisque l'engouement des marcheurs pour nos sentiers et chemins est grandissant, signalons également les différents hébergements.
Bien sûr le traditionnel hôtel « LE CHATARD », encadré par les gîtes : « AU RAPHINÉ » et le « GÎTE DU BUISSON » de Marie COSTE; le « CLOS DES VIGNES » et le « FOUR À PAIN » de Audrey SANYOU JULLIARD; les « TILLEULS » de Sylvie et Jean-Jacques FERRIER; la « FORGE » de Yvonne et Jean VARINARD; et le « CRÊT DE BINE » de Marie-Thérèse SUBRIN. Vous trouvez toutes les références sur le site de la mairie www.sarcey-69.fr rubrique tourisme - hébergement

Notre mythique Nationale 7

L'association qui s'occupe de sa promotion n'a pas encore repris son activité. Cela ne saurait tarder et nous sommes heureux que la prochaine de ses réunions ait lieu chez nous à SARCEY.
Espérons que l'engouement pour elle redémarre et que tout « roule » à fond comme c'était le cas, à l'époque, sur cette belle artère nationale.

Honneur aux cloches de notre village

« Les cloches sont souvent considérées comme la voix d'un village et d'une commune : elles sonnent le temps qui passe, mais aussi notre temps à nous : les baptêmes, mariages ou encore sépultures. Les cloches d'églises ont souvent un nom, un parrain, une marraine. On n'hésite pas à les personnifier et à graver sur elles leur histoire, les rendant le plus possibles vivantes. De riches anecdotes s'en dégagent, et racontent parfois les grandes heures du village qu'elles côtoient. Les cloches civiles ne sont pas en reste : plus rares dans notre région, elles symbolisent là le moyen de communication qu'elles sont : cloche d'école, timbre de mairie… » écrit le jeune Arthur AUGER, habitant de Saint Romain de Popey, dont le projet d'oral de 3ème est axé sur l'art campanaire.

Passion insolite que l'art campanaire qui relie le jeune Arthur parcourant les clochers du département à M. CHARVOZ qui a donné de son temps pour faire visiter notre clocher et exposer les moultes connaissances acquises sur les cloches et églises d'ici et d'ailleurs. Un enregistrement de cette rencontre a par ailleurs été réalisé et est consultable à tout moment en mairie pour les passionnés ou les novices curieux en la matière.

Arrêtons nous brièvement sur ce patrimoine!

La première des cloches appelée Marie Thérèse Alexandrine Émilie, de 515kg, a été bénite le 21 juin 1820. L'autre, Elisabeth, de 306kg, le 3 juillet 1820. Les deux ont été bénites par Monsieur le curé JAMAY, présentent le même décor, CHRIST en croix, VIERGE à l'ENFANT et armes de France et ont été fondues par la maison BURDIN de LYON.*

A partir des précieuses informations recueillies à SARCEY et dans d'autres communes, Arthur a réalisé quelques reportages campanaires et publié entre autres sur « *YouTube* » la vidéo « L'art Campanaire du Pays Tararois »

https://youtu.be/IK3-jDZcMro

*Références tirées du fascicule « *Préinventaire des monuments et richesses artistiques* » sur SARCEY.

Les cloches, le retour

Malheureusement, une importante panne d'électricité a entraîné l'arrêt du fonctionnement des cloches et parfois l'arrêt du chauffage de l'église. Le réseau électrique a dû être complétement restauré.

Le 8 décembre dernier, comme un signe en ce jour d'illuminations, le silence de nos régulatrices du temps et du rythme de nos journées, a enfin été interrompu.

Après avoir été privée de longs mois de ces signaux familiers, la population locale a retrouvé la douce musique de ses cloches et de leur « *Angelus* ». Cloches et cadran remarchent : plus question d'arriver en retard au travail ou aux rendez-vous!

La croix de la Forge accidentée

Le jeudi 21 octobre 2021, nous avons été alertés de dégâts causés à la croix de la Forge. Cette belle croix a été percutée, le fût rompu en plusieurs morceaux, le croisillon en fer forgé tordu, une table et deux chaises du propriétaire riverain laissées en piteux état.

Une jeune femme, qui soignait son cheval un peu plus loin et ayant aperçu une longue bétaillère surmontée d'une bâche verte, a permis de faire avancer l'enquête! Aucun éleveur de la commune ne possède un tel matériel et en poussant les recherches plus avant, le conducteur de l'équipage venant de l'Ain a été retrouvé. Livrant des bêtes à l'abattoir, il s'est trompé de route et atterrissant au carrefour de la Forge a entrepris d'opérer un demi-tour pour revenir vers le village. Ce faisant, une roue du tracteur a heurté le socle de la croix. Des tractations sont engagées et sont toujours en cours actuellement pour restaurer ce patrimoine Sarceyrois.

Une des dix questions du rébus sur le « *Parcours ludique* » de la commune concerne cette croix (voir www.sarcey-69.fr) Cela est dommage pour les familles qui entreprennent de s'amuser sur ce circuit Il manque forcément une réponse pour trouver la solution finale.

Espérons qu'elle puisse rapidement être remise en état!

ESPACES PUBLICS

Tout au long de l'année 2021, la commission « Espaces publics », en étroite collaboration avec les agents techniques, a travaillé sur la réhabilitation de l'aire de jeux d'enfants située rue de la Chana.

Du fait de son emplacement central, il nous semblait nécessaire d'entamer une réflexion globale sur l'aménagement de ce lieu ainsi que sur sa mise en valeur au sein de notre commune.

L'aération du site et son ouverture sur la campagne environnante ont été conservées et la verdure, avec un sol engazonné, a été privilégié par rapport au précédent sol minéral.

4 parties occuperont cet espace :

- Une structure multi-activités moderne et ludique avec des couleurs acidulées favorisant la motricité dynamique : grimpe, glisse, équilibre, avec un toboggan, une petite paroi d'escalade, une perche de feu, un panneau musical, un filet et une échelle. Des couleurs vives et stimulantes habillent les panneaux de la structure dont la base est composée à 100% de matériaux recyclés.
- Un manège composé d'une plateforme en aluminium et d'une structure en acier galvanisé

  Ces deux espaces bénéficient d'un sol coulé amortissant et drainant. Il est antidérapant, résistant à l'abrasion, à l'arrachement ainsi qu'à la combustion.
- Des jeux sur ressorts.
- Des espaces de pause avec des bancs et une table de pique-nique. Un platane a été planté au centre de l'aire de jeux afin de créer une zone ombragée.

Ce projet a été réalisé conjointement par l'entreprise qui a fourni et installé les jeux et par nos agents techniques pour les parties terrassement, dalles de béton et création de l'espace paysagé (gazon, plantations…)

Nous en profitons pour saluer une fois encore la rigueur et le professionnalisme de nos employés municipaux, sans oublier les quelques bénévoles venus prêter mains fortes pour le bonheur, nous l'espérons, de nos petites Sarceyroises et de nos petits Sarceyrois.

Encore un petit peu de patience, l'ouverture de cette nouvelle aire de jeux d'enfants est prévue pour le printemps 2022.

Cette opération a bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.

EN BREF

Nouvelle signalétique touristique

Voici de quoi satisfaire nos visiteurs qui, grâce aux nouveaux panneaux sur la place de la Bascule, trouveront facilement la direction des caves et caveaux de nos viticulteurs.

La table de lecture de paysage du Châtelet, vers La Madone, est, elle aussi, signalée.

Une excellente initiative pour laquelle nous remercions la CCPA.

Chantal FAURE a rejoint les retraités

Au 31 août dernier, à la fin des dernières vacances scolaires, Chantal FAURE, après de nombreuses années de service comme employée communale, a pris son envol vers une retraite bien méritée.

Nous lui souhaitons de pouvoir profiter au maximum de son temps libre pour entrer dans une vie paisible et socialement riche.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Présente sur les réseaux sociaux, la Communauté de Communes vous informe sur son fonctionnement, les événements, les services et actualités du territoire. Suivez, commentez, partagez, likez

Facebook : @paysdelarbresle
Twitter : @PaysdelArbresle
Instagram : Paysdelarbresle
Panneau Pocket : CC du Pays de L'Arbresle

Développement économique

Espace de coworking CANEVAS 2.0

Lieu de rencontres et de réseaux, il accueille principalement des entrepreneurs et leurs collaborateurs, mais aussi des télétravailleurs, et plus récemment des étudiants et des personnes en transition professionnelle.

En parallèle, les rendez-vous de l'entrepreneuriat permettent d'être orientés par nos partenaires lors de leurs permanences mensuelles.

Enfin, l'espace coworking continue d'accueillir régulièrement des animations portées par/pour les professionnels et ouvertes à tous, à l'image des 2 sessions d'information collectives « Créer son entreprise, et si c'était le moment de se lancer ? », le lancement de « Tous en ligne maintenant », programme dédié à la transition numérique des entreprises ou encore l'accueil des « Midis de la reconversion professionnelle » pour les personnes qui s'interrogent sur leur avenir professionnel.

Plus d'information : Marine Braillon - lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr / 04.87.34.02.71

Un nouveau service à la CCPA

Un conseiller numérique assure des permanences régulières dans les différentes communes.

Sa mission est de :

- Soutenir les citoyens dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin…
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne : trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique : lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique...

Les prochaines dates de permanence à Sarcey sont les mercredis 2 février et 26 mars 2022 de 14h à 17h à la mairie.

Par la suite, le conseiller numérique sera présent sur la commune toutes les deux semaines, le mercredi de 14h à 17h. Les dates à Sarcey et dans les autres communes ainsi que les modalités de rendez-vous sont accessibles en Mairie.

Agriculture

La stratégie agricole du Pays de L'Arbresle se construit également à une autre échelle que celle de son territoire administratif. Dans le cadre d'un partenariat avec les trois autres Communautés de Communes adhérentes du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL), les élus travaillent à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce projet s'intitule « Produire durable, consommer local et mieux manger, une stratégie pour tous sur l'Ouest Lyonnais ! » Il a pour vocation d'encourager une agriculture locale plus durable en structurant les filières, en accompagnant la transition de la restauration collective et en encourageant les habitants du territoire devenir acteurs de leur alimentation.

Par ailleurs, toujours à la même échelle, les élus ont engagé une réflexion/expérimentation sur l'agriculture et le changement climatique. Ce travail, mené en concertation avec des acteurs locaux et animé par l'ISARA, a pour vocation de faire émerger des actions permettant à l'agriculture d'être plus résiliente face au changement climatique : économies d'eau, pratiques culturales, nouvelles technologies, plan de formation.... Les premières actions concrètes issues de ces deux démarches sont attendues pour 2023.

Tourisme

Des activités pour tous durant toute l'année pour vous permettre de découvrir la nature, le patrimoine et le terroir du Pays de L'Arbresle !

Dimanches Électriques

Pédaler sans (trop) se fatiguer ! De mars à octobre, une programmation de balades en VTT électriques vous est proposée, en petit groupe au départ de L'Arbresle accompagné par un guide moniteur. L'occasion d'arpenter les chemins du Pays de L'Arbresle tout en découvrant une activité originale !
Et pour 2022 ? Une 4ème saison sera programmée dès le mois de mars avec de nouvelles balades accessibles à tous et des balades avec dégustation de produits locaux et de vins en fin de parcours.

Les Gnolus : géocaching des Monts du Lyonnais

Munis de votre application téléchargeable gratuitement, partez en famille ou entre amis sur les chemins de rando à la chasse aux Gnolus, ces petits êtres déjantés qui se cachent un peu partout dans les Monts du Lyonnais ! 18 circuits de géocaching sont disponibles toute l'année pour découvrir les Monts du Lyonnais et son patrimoine de manière originale. 6 nouveaux parcours ont été créés en 2021 dans les Monts du Lyonnais dont un sur la commune de Savigny.
Et pour 2022 ? La rumeur court que les Gnolus se seraient échappés au-delà des Monts du Lyonnais et auraient envahis d'autres communes du Rhône... Plus d'infos à venir au printemps, restez connectés !

Mercredis-Découverte

Comme chaque année depuis 2003, l'Office de Tourisme a proposé un programme renouvelé de visites aux habitants du territoires, excursionnistes et touristes de tous âges. 32 animations ont pu être maintenues et les visiteurs ont eu le plaisir de découvrir un vignoble en biodynamie à Sarcey sous le soleil hivernal, d'assister à une démonstration sur la charpente à l'ancienne dans la majestueuse forêt de Courzieu, de crapahuter dans les ruelles du vieux bourg de Sain-Bel à la recherche d'indices….
Le Pays de L'Arbresle est loin d'avoir révélé tous ses secrets et les acteurs du territoire vont continuer à partager leur savoir-faire et leur passion... Rendez-vous au printemps 2022 pour un nouveau programme d'animations !

Jeunesse

Projet Jeunes

Tu as entre 11 et 20 ans et tu habites sur le Pays de L'Arbresle ? L'appel à projet jeunes est fait pour toi ! Mis en place en 2021 par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, l'appel à projet jeunes te donne la possibilité de proposer un projet d'intérêt général : installation de boite à livres, de boite à jeux partagés...Toutes les idées sont les bienvenues ! Ainsi, n'hésite pas à contacter le coordonnateur jeunesse de la CCPA qui l'accompagnera du montage jusqu'à la présentation du projet devant un jury. Plusieurs projets devraient se réaliser sur notre territoire ! Pourquoi pas le tien ?

Des chantiers jeunes s'organisent sur le Pays de L'Arbresle

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle encourage la mise en place de travaux d'utilité collective et permet aux jeunes du territoire d'avoir une première approche du milieu professionnel. Ainsi, en 2021, une vingtaine de chantiers jeunes a été organisée autour de missions diverses, telles que de la peinture, du graff, de la construction de petits mobiliers, de l'entretien des espaces verts... au service d'une commune ou d'une association du territoire.
Ces chantiers jeunes sont organisés pendant les vacances scolaires et durent 20 heures, à l'issue desquelles les jeunes perçoivent une gratification de 100 euros.

Un chantier jeune à SARCEY

Dans la continuité de l'installation des nouveaux modules de skate-park, le chantier Jeunes s'est orienté sur l'embellissement du site. Aidés par Myet, un graffeur professionnel lyonnais, 9 jeunes (6 sous contrat et 3 bénévoles) ont malaxé, enduit, taloché, crépi et bien sûr peint et tagué!
Nous remercions ces jeunes motivés ainsi que David Ribeiro pour l'aide à l'apprentissage de la maçonnerie et Junet Bois pour le prêt du matériel.

Collectif de prévention et de lutte contre les discriminations

Piloté par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, ce collectif rassemble l'ensemble des partenaires jeunesse du territoire. En 2021, plusieurs actions ont été menées. Une campagne de sensibilisation dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie à l'école a été organisée rassemblant plus de 400 jeunes autour de l'événement.

Autre fait marquant, deux équipes de jeunes ont pris part au Festival International du Film de prévention, de citoyenneté et de jeunesse en proposant deux court-métrages (un sur le harcèlement, l'autre sur les violences conjugales). Les deux réalisations ont été sélectionnées dans la catégorie off du Festival.

De plus, en 2021, les professionnels du territoire se sont formés à la méthode de la préoccupation partagée dans la prise en charge du harcèlement. Cette formation organisée va se poursuivre jusqu'en 2022. Une cinquantaine de professionnels ont participé à ces temps d'échange dispensés virtuellement et physiquement par le Centre de Resis.

Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle (PIJ)

Le PIJ est un lieu ressource pour informer les jeunes de 11 à 30 anssur diverses thématiques (emploi-Job, orientation, santé, logement, numérique, engagement, vie pratique, mobilité et numérique). En 2021, le PIJ a organisé des ateliers orientation au sein du Lycée Germaine Tillion et avec le collège les Quatre vents. Sur cette même thématique, plus de 40 jeunes ont été accompagnés individuellement au sein du PIJ. Concernant le numérique, plusieurs ateliers ont été réalisés autour de la communication, des réseaux sociaux et de l'éducation aux médias. Tout au long de l'année, le PIJ a accompagné les jeunes à la recherche de Job d'été, de stage et d'alternance avec des ateliers CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien.

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h et le mercredi matin de 10h30 à 12h30 (vacances scolairescomprises)

Facebook : PIJ Pays de L'Arbresle, / Instagram : pij_paysdelarbresle /mail: pij@paysdelarbresle.fr
04.74.72.02.19 - 06.13.20.52.12

L'Archipel, aquacentre

Pour quelques heures ou une journée entière, l'Archipel vous propose :

- Un espace aquatique Archi-Cool : bassins ludiques, pataugeoires et toboggans transporteront petits et grands autour de nombreux jets d'eau et des joies de la glisse. Pour les plus sportifs d'entre vous, laissez-vous tenter par le bassin sportif de 25 mètres à 8 lignes d'eau !
- Un espace forme Archi-motivé dédié à la remise en forme sur plus de 350m² (plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs)
- Un espace bien-être Archi-détendu : saunas, hammam, jacuzzi et douches émotionnelles, apaisement garanti pour votre corps et votre esprit !

L'Archipel propose de nombreuses animations pendant les vacances scolaires : Halloween, Noël, fun boat, parcours aventure, soirées zen, nocturnes et bien d'autres !

Retrouvez toutes les informations concernant les tarifs, activités et horaires sur
www.archipel-aquacentre.fr
Facebook : L'Archipel, Aqua-Centre.
Route de Grands Champs 69210 SAIN BEL / 04.74.01.55.00 / contact@archipel-aquacentre.fr

Transition écologique

Un outil fiable et gratuit pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture !

Depuis le 24 février 2021, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) met à votre disposition un cadastre solaire disponible sur https://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr/. Il s'agit d'une cartographie couvrant le territoire des 4 intercommunalités du SOL, dont la CCPA, qui permet de mesurer gratuitement le potentiel solaire de votre toiture à partir de la saisie de votre adresse.

Le cadastre solaire vous donne accès rapidement à différentes informations sur votre toiture : la surface de panneaux optimale, les coûts d'installation, les gains d'énergie, le retour sur investissement et les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet. Vous pourrez ainsi visualiser l'intérêt d'installer des panneaux thermiques pour chauffer votre eau, ou photovoltaïques pour vendre ou autoconsommer l'électricité produite. De plus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit des conseillers de l'espace info énergie si vous le souhaitez.

Conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie

Un projet de rénovation, d'économies d'énergie ou d'énergies renouvelables ? En partenariat avec la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle et le Syndicat de l'Ouest lyonnais, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) répond à vos questions et vous aide à faire les bons choix.

L'ALTE 69 vous renseigne tout au long de votre projet:

- Rénovation énergétique performante ou construction
- Isolation de votre logement
- Aides financières à la rénovation (certificats d'économies d'énergie, MaPrimeRénov', éco-prêt à taux zéro, etc.)
- Choix ou évolution de votre mode de chauffage
- Acquisition d'équipements utilisant des énergies renouvelables (solaire, bois, etc.)
- Choix des professionnels qualifiés
- Réduction de vos factures énergétiques

Ce service d'intérêt général, gratuit, indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial, est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Rhône et toutes les intercommunalités du Rhône dont le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 37 48 25 90
www.infoenergie69-grandlyon.org

Environnement

Le tri des biodéchets

A partir de fin 2023, les collectivités auront l'obligation de proposer une solution de tri des biodéchets (épluchures, restes de repas) à leurs habitants (loi AGEC du 10 février 2020).

Pourquoi ? Les biodéchets représentent 30 % de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles des habitants.

Le nouveau programme local de réduction des déchets, voté en juillet 2021, accentue le développement du compostage partagé et individuel sur les 17 communes.

Deux solutions sont proposées par la CCPA:

- Réserver un composteur individuel en bois à 25 € sur le site www.paysdelarbresle.fr
- Créer ou rejoindre un site de compostage partagé dans votre quartier (carte disponible sur www.paysdelarbresle.fr) ou prendre contact avec les services de la Communauté de Communes.

Attention, aux piles !

Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincieux. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants.

C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudents lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles. Pensez aux bornes adaptées.

Lancement des extensions de consignes de tri

À partir du 1er février 2022, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les papiers, les emballages en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception. Si c'est un emballage (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise… ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marron gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la déchèterie.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer. Cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2… Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac ! En attendant le 1er février 2022, les consignes de tri restent inchangées.

Assainissement

Dératisation, un devoir collectif

Quand la mairie est sollicitée pour des problèmes de présence de rats, la commune fait une déclaration à la CCPA Celle-ci intervient, en moyenne, 5 fois par an sur les zones concernées.

À noter que la CCPA intervient dans les réseaux unitaires (eaux pluviales mélangées aux eaux usées), les réseaux d'eaux usées strictes et les réseaux d'eaux pluviales, en lien avec sa compétence, pour installer les granulés et/ou les pièges. Les autres réseaux (notamment les réseaux privés d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les réseaux d'eaux pluviales non communautaires) doivent être traités par le propriétaire du dit réseau.

SYRIBT

Le Syndicat de rivières Brévenne-Turdine poursuit son action sur le territoire, au travers de différentes thématiques.
Le renouvellement des élus communaux en 2020 a nécessité la mise à jour du réseau d'alerte "inondations" : ce réseau permet la transmission d'informations entre les communes en amont et les communes situées à l'aval dubassin, ce qui permet d'anticiper au maximum l'évolution d'une inondation et les mesures de mise en sécurité des habitants à mettre en œuvre. Ce réseau d'élus est complété par un système automatisé qui mesure le niveau des cours d'eau en 6 points du territoire et alerte les maires par SMS lorsqu'un niveau critique est dépassé.

En 2022, le Syribt remettra également en selle le réseau citoyen d'alerte, les "sentinelles", qui sera doté de nouvelles missions. Plusieurs actions en direction des habitants du territoire seront proposées (soirées "apér'eaux", voyage de découverte des enjeux de l'eau) : n'hésitez pas à vous tenir au courant sur notre site internet.
Même si l'été 2021 a été particulièrement pluvieux, le Syribt continue son travail sur la gestion de la ressource en eau. "Comment concilier les besoins en eau des milieux aquatiques avec ceux des usages humains ?" : la questionest complexe, concerne de très nombreux acteurs, et donnera lieu à la mise en place d'un "Plan de Gestion de la Ressource en Eau". Une large concertation sur le sujet est en cours.
Côté travaux, l'année 2021 a vu l'achèvement du second barrage écrêteur de crues sur la Turdine, sur les communes de L'Arbresle et Savigny. Le système de ralentissement des inondations est donc maintenant opérationnel.
Moins spectaculaire mais tout aussi important, le Syribt continue sa mission d'amélioration de la végétation implantée au bord des rivières, qui joue de nombreux rôles (épuration des eaux, tenue des berges contre l'érosion, habitat pour la faune aquatique et terrestre, ombrage, etc.). Ainsi, plusieurs zones ont fait l'objet de larges replantations d'espèces locales, couplées à la mise en place d'abreuvoirs aménagés, évitant ainsi le piétinementdes bovins dans les cours d'eau.
En parallèle, l'expérimentation avec le pâturage de moutons sur des zones infestées par la Renouée du Japon a été reconduite pour le 3ème été consécutif, et commence à montrer de très bons résultats.
Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.

PPRNI AZERGUES

Le plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRNi) de la vallée de l'Azergues est en cours de révision. Ce document réglementaire a pour principal objet de définir les mesures d'interdiction et de prescription pour tout aménagement en fonction du risque « inondations ».
Une grande partie du territoire communal est concerné par ce PPRNi, l'autre partie relevant de celui en vigueur sur les bassins de la Brévenne et de la Turdine.
Un projet de zonage réglementaire et le règlement associé font l'objet d'une procédure de concertation ayant donné lieu à des réunions publiques en novembre.
Toutes les infos sont consultables sur le site de la préfecture du Rhône :
https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Risques-inondations-PPRi/PPRi-Vallee-de-l-Azergues/Revision-du-PPRNi-de-l-Azergues

GRAIN DE SEL

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

GRAIN de sel

à L'ARBRESLE
à BESSENAY

LIEUX D'ACCUEIL enfants parents

lieu de
rencontre
et de parole
pour jouer, se détendre,
découvrir d'autres enfants,
d'autres parents,
partager ses expériences,
ses questionnements,
rompre l'isolement
et créer du lien...

GRAIN de sel
accueille les enfants
de 0 à 6 ans accompagnés
de leurs parents.

Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

PARTICIPATION par famille 1€

à l'Arbresle

6 impasse Charrassin
69210 L'Arbresle
04 72 42 26 86

HORAIRES
les mercredis,
les jeudis
de **15h** à **18h**
et les samedis
de **9h** à **12h**

à Bessenay

CHALET DES JEUNES
3 rue du chalet
(derrière la salle des fêtes)
69690 Bessenay
04 72 42 26 86

HORAIRES
les mardis
de **8h30** à **11h30**

LIEU AGREE par la CAF
inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle
soutenu par la CCPA - le Département - la MSA

LES P'TITS BOUTS DE SARCEY

Les p'tits bouts de Sarcey

L'association a été créée en février 2019.
Pour rappel, elle a pour but principaux :

- de faciliter la communication pour les parents via le site où figurent les coordonnées de toutes les assistantes maternelles de la commune
- de permettre aux adhérentes de se regrouper, si et quand elles le souhaitent avec les enfants qu'elles ont en garde, dans un local gracieusement prêté par la commune afin de favoriser la socialisation des enfants et les préparer ainsi à l'école. Ce local, situé dans l'ancienne école, leur est exclusivement réservé et est équipé par l'association spécialement pour les enfants en bas âge.

N'hésitez pas à consulter notre site : lesptitsboutsdesarcey.fr ainsi que la page Facebook les p'tits bouts de Sarcey

LES OISILLONS DU RAVATEL

Vous avez besoin… de temps libre, de repos, d'être soutenus dans la garde de vos enfants ou bien d'autres choses encore ?
Vous cherchez… un mode de garde, un lieu de socialisation, d'éveil, une petite structure respectueuse des rythmes de l'enfants et des projets parentaux ?
Vous souhaitez…préparer votre enfant à l'école maternelle ?

Les six professionnelles de l'établissement Les Oisillons du Ravatel accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans, dans des locaux neufs avec jardin attenant.

Accueil occasionnel ou régulier, en journée ou ½ journée ou horaires atypiques.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

.

Crèche à gestion associative.
Chaque parent peut, s'il le souhaite être membre du Conseil d'Administration de la crèche.
Bénéficie de subventions de la CAF et de subventions des mairies.

Espace santé les Mollières
47C rue Foucré
69210 L'ARBRESLE
Tél : 09 81 98 00 05
Courriel : lesoisillonsduravatel@gmail.com

LA TOILE DES GONES

Accueil intercommunal de proximité pour tous les enfants des villages à partir de 4 ans.
Situé à Pontcharra/Turdine.
Agréé par la D.R.D.J.S.C.S, bénéficie de financements de la CAF et de subventions des mairies.

Nos priorités, nos engagements :
- **Vraie notion d'accueil**
- Animations impliquées et créatives
- Nouvelles découvertes et ouverture sur le monde

Ouvert pendant les vacances scolaires

Téléphone : 06-67-46-67-01
Mail : latoiledesgones@gmail.com
Site internet : https://latoiledesgones69.jimdofree.com
Page Facebook : https://fb.me/latoiledesgones69490

Effectif

Actuellement, 21 sapeurs-pompiers composent le casernement de Bully.
Il se décompose ainsi :

- 1 Capitaine
- 2 Lieutenants
- 1 Infirmier principal
- 2 Adjudants chef
- 2 Adjudants
- 4 Sergents chef
- 2 sergents
- 4 Caporaux
- 3 Sapeurs

Interventions

Le nombre d'interventions a augmenté cette année. Sur la même période, nous avons réalisé 78 interventions de plus soit une augmentation de 35.3% par rapport à l'année dernière malgré une légère baisse de nos effectifs.

1. Activité par commune

Nom commune	Nombre de sorties engins du centre	%
Ancy	9	3.0%
Arbresle (L')	4	1.3%
Arnas	7	2.3%
Breuil (Le)	2	0.7%
Bully	121	40.5%
Châtillon	3	1.0%
Chessy-les-Mines	1	0.3%
Cublize	1	0.3%
Fleurieux-sur-l'Arbresle	1	0.3%
Légny	2	0.7%
Sain-Bel	1	0.3%
Saint-Forgeux	2	0.7%
Saint-Germain-Nuelles	30	10.0%
Saint-Marcel-l'Eclairé	1	0.3%
Saint-Romain-de-Popey	20	6.7%
Saint-Vérand	1	0.3%
Sarcey	59	19.7%
Savigny	2	0.7%
Tarare	15	5.0%
Valsonne	1	0.3%
Vindry-sur-Turdine	16	5.4%
Total	**299**	**100.0%**

Devenir sapeur-pompier volontaire

En ces périodes difficiles, l'engagement citoyen prend tout son sens.
Suite à la mise en place de l'engagement différencié, il est désormais possible pour les personnes souhaitant devenir sapeur-pompier volontaire de pouvoir faire uniquement du SUAP (secours d'urgence aux personnes), ce qui représente presque 85% de l'activité du SDMIS.
Secondairement les activités d'incendies et d'opérations diverses peuvent être proposées aux pompiers qui le souhaitent.
Si vous avez envie de rejoindre notre équipe ou si vous avez des questions, le personnel de Bully est présent tous les dimanches matin à la caserne, n'hésitez pas à passer nous voir.

Regroupement des casernes

Courant 2024, les centres d'interventions de BULLY et de SAINT GERMAIN-NUELLES seront regroupés dans une seule et même caserne. Cette construction neuve verra le jour le long de la départementale D19 au-dessus des places du Lac. Ce regroupement a pour but de mutualiser les moyens humains et matériels et de permettre une meilleure couverture opérationnelle pour notre population.

1922-2022 : Centenaire du centre d'intervention

Bientôt 100 ans d'existence pour le corps des Sapeurs-Pompiers de BULLY.
Nous vous donnons rendez-vous le 18 juin 2022 pour voir avec nous l'évolution et le monde des pompiers d'aujourd'hui.

Remerciements

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BULLY voudrait remercier les populations de SARCEY et BULLY pour l'accueil et la générosité que vous nous avez réservés l'année dernière lors du passage de notre traditionnel calendrier. La présence toujours plus nombreuse des habitants de notre secteur lors de nos manifestations comme le concours de pétanque ou la vente de tartiflette, nous apporte beaucoup de satisfaction et nous permet de passer des bons moments conviviaux.

ADR-CATM ST-GERMAIN-NUELLES-SARCEY

Malgré la crise liée à la pandémie, notre association d'anciens combattants a tenté de maintenir l'organisation d'un maximum de manifestations pendant cette année écoulée.

Le 13 février, une délégation conduite par le président Jean Varinard constituée du maire Olivier Laroche et des trois anciens maires, Gérard Girin, Henri Pinet et Alain George, a déposé une plaque funéraire sur la tombe de Georges Noiret, ancien combattant et également ancien maire de notre commune, décédé en 2020 dans des conditions où les contraintes sanitaires n'avaient pas permis de lui rendre l'hommage mérité. Son épouse Colette et ses enfants étaient présents à ce moment de recueillement et de souvenirs.

Nos cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre ont pu se dérouler, malgré quelques contraintes, sensiblement comme les années précédentes. La participation active des enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignantes, a été remarquée et appréciée par toutes les personnes présentes et plus particulièrement par les anciens combattants, heureux de voir les générations qui leur succèdent, et notamment les plus jeunes, garder en mémoire le souvenir de ceux qui se sont battus ou sont morts pour que nous puissions vivre dans un pays libre.

Les repas friture du mois d'août à la maison des associations de Sarcey, celui d'automne avec les grenouilles au restaurant Le Chatard ainsi que le diner cantonal de décembre toujours au restaurant Le Chatard, ont encore permis aux anciens combattants, conjoints et amis de se retrouver et d'échanger autour d'une bonne table en toute convivialité.

Malheureusement, le concours de belote et le voyage d'une journée, organisés chaque année, n'ont pu se dérouler ni en 2020, ni en 2021. Nous gardons espoir pour 2022, puisque la salle des fêtes a été retenue pour le samedi 19 mars pour notre concours de belote et que deux sorties sont envisagées, l'une au mois de juillet pour une journée en Côte d'Or à Beaune et au Cassissium de Nuits-Saint-Georges et l'autre, le 29 octobre après-midi et en soirée au salon Equita-Lyon au parc des expositions d'Eurexpo. Naturellement, toutes les personnes qui le désirent pourront participer à ces activités qui seront rappelées le moment venu dans la feuille du Tilleul.

La remise de la médaille de reconnaissance de la Nation à deux de nos adhérents Jean Varinard et Roger Perras, qui avait déjà été programmée pour 2020 a encore dû être reportée en 2021, espérons qu'elles pourront leur être remises en 2022.

Enfin, grâce au concours financier des conseillers départementaux de Tarare, du Val d'Oingt et des mairies de Sarcey et Saint-Germain-Nuelles, nous avons pu acquérir un nouveau drapeau pour remplacer l'ancien qui datait de la création de notre association. Les donateurs sont vivement remerciés.

Chaque année, le monde des anciens combattants voit disparaître régulièrement un certain nombre de ses membres et les associations, y compris la nôtre, se posent des questions sur leur avenir. A Sarcey et Saint-Germain-Nuelles, nous nous réjouissons de compter parmi nos adhérents quelques membres qui ont eu la chance, comme on dit communément, "d'être arrivés après la guerre"; ce sont les membres dits "solidaires".

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés et personnes sensibles au maintien de ce devoir de mémoire, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, que vous soyez Sarceyrois ou Saint Germinois de longues dates ou nouvellement arrivés dans nos communes, à nous rejoindre pour rester fidèles au souvenir des victimes de toutes les guerres, tout en partageant d'agréables moments de convivialité entre amis.

Notre président Jean Varinard (06 51 58 67 98) reste à l'écoute de ceux qui voudraient en savoir encore plus sur notre association avant de nous rejoindre.

Avec beaucoup de constance et de fidélité l'association AIDE ET FRATERNITE continue d'apporter son soutien à la scolarisation des collégiens et lycéens de DOLBEL au NIGER. Notre engagement se fait surtout par le biais de la cantine scolaire qui permet d'offrir au moins un repas par jour aux élèves les plus défavorisés ou les plus éloignés. Nous croyons que l'éducation et l'instruction sont les deux leviers fondamentaux du développement ; et heureusement, nous pouvons nous appuyer pour cela sur un proviseur exceptionnel à Dolbel.

Malheureusement, l'insécurité croissante sème la détresse dans la région, de nombreuses familles ont fui leurs villages, si bien que le lycée-collège a vu son effectif doubler (1500 élèves) sans moyens supplémentaires. En plus, faute de pluies suffisantes, les récoltes de mil et de sorgho sont très déficitaires. Notre aide financière, pour des achats sur place d'alimentation et de mobilier scolaire, n'est donc que plus urgente.

En mars 2021, nous avons dû transformer notre traditionnel repas collectif en une vente de couscous à emporter. Vous avez été très nombreux à nous soutenir.

Nous faisons à nouveau appel à votre générosité et vous invitons à notre couscous annuel qui aura lieu cette année le 5 mars 2022 à Saint-Romain-de-Popey, si les conditions sanitaires le permettent.

Siège Mairie de PONTCHARRA
Courrier : Michel CHAMBA, 12 rue Jean Moulin, Pontcharra/T
Tél. : 04 74 05 67 00, michel.chamba@orange.fr

Nos missions:

- Ménage, repassage, entretien de la maison
- Courses, accompagnements divers
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- Préparation, prise de repas et portage de repas
- Téléassistance
- Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et garde d'enfants

Nos valeurs :

- UNIVERSALITÉ : Être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, malades ou en pleine santé, sans porter de jugement
- PROXIMITÉ : Bien répondre au besoin de nos clients requiert la plus grande proximité
- RESPECT DE LA PERSONNE : Respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie
- RÉCIPROCITÉ : Donner, recevoir, rendre : le lien social au centre de l'engagement.
- SOLIDARITÉ : Mobiliser l'entraide et susciter l'intelligence collective.

L'ADMR, c'est aussi des emplois :

• Locaux : dans les 7 communes environnantes
• Flexibles : du temps partiel au temps plein
• Autonomes tout en étant un travail d'équipe
• Du matériel professionnel à disposition (téléphone pro, blouse, gants, masques, sacoche …)
• Avec des avantages : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, salaire indexé, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule.
• La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes
• Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées (avec possibilité d'accompagnement au DEAES : diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)

A SARCEY :
13 personnes aidées,
une bénévole village
Hélène PAYAT

L'ADMR RECRUTE!
RENSEIGNEZ-VOUS,
REJOIGNEZ NOTRE
ÉQUIPE

ADMR PONTCHARRA / TURDINE
4 Rue Martin Luther King - Pontcharra/Turdine
69490 Vindry/Turdine
Contact : 04.74.63.60.43
admr.pontcharra@fede69.admr.org -
www.admr-rhone.fr

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

2020 Charte nationale qualité SERVICES À LA PERSONNE

ENTRAIDE TARARIENNE

Nos missions:

- **Service d'aide à domicile**

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, courses, transport accompagné

- Service de soins infirmiers à domicile de jour et de nuit

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit

- **Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants**

Soutien aux proches aidants de personne souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC…)

- Aide à la constitution des dossiers

Aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESU et Crédit d'impôts de 50%

- Équipe spécialisée Alzheimer à domicile

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...

- Restaurant associatif

Plus de 90 repas préparés chaque jour sur place, servis dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles

- Activités de maintien du lien social et de prévention de la **perte d'autonomie**

Tout un panel d'activités qui contribuent au bien être du corps et de l'esprit: ateliers bien être et santé; ateliers mémoire; belote; chorale; couture; informatique; marche; mobilité articulaire; sorties restaurant; tarot; voyage; yoga; yoga du rire; prévention des chutes individuelles et collectives; rencontres autour de repas dans notre restaurant.

20 métiers différents à l'Entraide :
une politique de recrutement centrée sur le sens du relationnel et du service aux autres.

Venez nous rencontrer pour découvrir des métiers
au cœur des relations humaines

L'ENTRAIDE
13 bis boulevard Voltaire
69170 Tarare
L'Entraide est ouverte au public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Téléphone : *04 74 63 01 21*

PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION ARBRESLOISE

S'entraider, Informer, Participer …

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes les activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien en nous attribuant une subvention, et qui mettent à notre disposition les salles pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (112) et la vente de cerises au profit de l'APHRA par H.DUPERRET.

L'année 2021 a été difficile, tous nos projets ont été annulés ou reculés.

Les activités prévues en 2020 n'ont pas pu être réalisées. De ce fait, nous avons demandé aux communes qui nous versent habituellement une subvention de ne pas nous l'attribuer pour 2021.

Nous avons tous besoin d'une vie sociale et plus particulièrement les personnes porteuses de handicap et leurs familles, de se rencontrer, de se parler. Le confinement a été et est difficile pour les personnes en foyer de vie qui y sont restées confinées ou qui sont rentrées dans leurs familles.

Nous avons attendu la date à laquelle nous pouvions nous rencontrer au cours d'un repas, à proximité de l'Arbresle. Cette journée de retrouvailles, le 3 juillet, fut très appréciée par les 39 participants. Après la pluie le soleil fit son apparition et la journée a pu se terminer sur les jeux de boules.

Pendant le confinement nous sommes restés en lien avec les personnes handicapées pour les aider au niveau des transports, des démarches administratives urgentes. Nous sommes restés en contact avec elles par courrier, mail ou téléphone... et avec nos partenaires que nous remercions.
Nous restons à votre écoute.

La Présidente, Simone Venet
Contact : www.aphra.fr, simone.venet@orange.fr ou 04 74 01 15 08

AU CŒUR DE KYLIAN

C'est rempli d'espoir que nous nous sommes remis à plancher sur la préparation de la prochaine édition de la Kylian Run qui devrait avoir lieu le 1er mai 2022.

En effet, après ces 2 années si particulières, nous sommes toujours là et toujours aussi enthousiastes à l'idée de vous retrouver.
Nous remercions nos généreux donateurs qui ne nous ont pas oubliés malgré l'annulation des 2 précédentes éditions et qui nous ont donc permis de reverser 5000 euros à 3 associations cette année : "Naitre et vivre", "Une cuillère d'espoir" et "Association Cassandra".

Plus d'informations sur notre page Facebook : Au cœur de Kylian ou sur notre site www.aucoeurdekylian.wixsite.com/asso

Ouverture des inscriptions courant janvier 2022.
Pour tout renseignement, sponsoring ou bénévolat : Davy PERRIN : 06 86 11 17 07

En attendant de vous retrouver sur la ligne de départ, nous vous souhaitons une belle année 2022 !

Les membres de l'association Au cœur de Kylian

Mission Locale
Rurale Nord Ouest Rhône

Avec la MISSION LOCALE :

Faciliter l'accès à l'autonomie pour les jeunes

Présentes sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, 450 Missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elles interviennent sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour faciliter l'accès aux droits et à l'autonomie.

La Mission locale Rurale Nord Ouest Rhône (MLRNOR), forte de 27 années d'expérience propose aux jeunes un accompagnement global dans l'objectif de les rendre AUTONOMES et INDEPENDANTS, tant sur le plan social que professionnel.

La Mission locale aujourd'hui, c'est 600 jeunes accompagnés sur le territoire à l'instant T et plus de 900 jeunes accompagnés par an. Nous composons avec des problématiques multiples pour que le jeune puisse accéder, avec notre soutien, à cette fameuse autonomie.

Pour concrétiser cet accompagnement, la Mission locale peut leur proposer d'intégrer des dispositifs, comme le PACEA, qui peut se poursuivre par une entrée en Garantie Jeunes, ou de mobiliser des outils comme des stages en entreprise ou la Carte ILLICO Solidaire.

Lourdès est venue ce matin à la Mission locale « *faire un petit point* » et regarder les offres. Sortie de l'école avec un niveau BAC Pro Secrétariat, elle ne savait pas ce qu'elle voulait faire. Le travail sur la construction de son projet dans le cadre de la Garantie Jeunes a été payant et elle vient d'obtenir le titre d'assistante sociale de vie aux familles.

« Je sais ce que je veux faire maintenant ».

Avec l'appui de la Mission locale, elle prépare le concours d'aide-soignante. En attendant, stages et petits boulots lui permettent de s'aguerrir.

Contactez la Mission Locale Rurale Nord Ouest :

Siège social :
22 avenue Charles de Gaulle
69170 Tarare
contact@missionlocale.org
04.74.05.00.30
Site web : www.missionlocale.org
Application : www.missionlocale.app

Nos réseaux sociaux :

Facebook : @MLRNOR
Twitter : @MLRNOR
LinkedIn : @MLRNOR
Youtube : @mamissionlocale
Instagram : @mamissionlocale
Tik Tok : @mamissionlocale

LE JARDIN DES EAUX

Si près de vous et cependant peu connu des Sarceyrois !

Y mènent le « Chemin des Quartières » et le « Chemin des Eaux » si justement nommés.

Le nom du jardin est né de sa localisation au bord d'un étang, du ruisseau « la goutte Servagnon », d'un puits et surtout de sa source bien cachée qui fit jusqu'au début du XXème siècle la renommée du village.

En juillet 2021, une association fût créée avec principalement pour objet de mettre en valeur la source et son histoire, liée pendant plusieurs décennies à la vie du village et de faire découvrir un jardin planté de plus de 350 rosiers anciens et modernes, de plantes vivaces, d'arbustes et d'arbres entourant un étang ombragé d'un petit bois.

Le « JARDIN DES EAUX » avait ouvert ses portes une première fois un après-midi lors des journées du patrimoine en 2020. Une soixantaine de visiteurs étaient repartis conquis et nous avaient encouragés à pérenniser notre action. En 2021, nous avons renouvelé l'expérience sur deux jours : le jardin s'était enrichi de nouvelles plantations, d'un « village de poules de collection », de deux couples de paons et d'objets chinés en brocante… Nous avons accueilli trois fois plus de visiteurs.

Depuis l'automne 2020, nous sommes régulièrement sollicités pour présenter l'histoire de ce lieu peu connu des habitants du village. Nous avons aussi reçu les enfants de l'école primaire du BREUIL, des associations de passionnés de jardins de renommée régionale comme « Thalie à la découverte des jardins » ainsi que « les Amis de la Roseraie de Saint-Galmier » ou encore « Roses Anciennes en France ».

Une « bibliothèque de sentier » a également été récemment installée à l'entrée du jardin et lors de vos randonnées pédestres, n'hésitez pas y prélever le livre de votre choix.

Notre souhait est de nous inscrire dans le paysage touristique local et dès le printemps prochain, nous serons heureux de vous accueillir au jardin.

Nathalie DELMARRE
462 chemin des Quartières
69490 SARCEY
Tel : 06 81 32 75 00
jardindeseaux@orange.fr
Instagram et Facebook : jardin des eaux

COLLECTIF QUICURY

L'association « *Collectif QUICURY prenons soin de notre territoire* », s'est créée le 6 mai 2019 à la suite de l'enquête publique sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de SARCEY.

Elle rassemble des citoyens soucieux de défendre des objectifs communs : protéger et défendre l'environnement, la qualité de vie, la santé des êtres vivants et participer à un développement économique éco-responsable de l'Ouest Lyonnais s'appuyant sur l'agriculture.

Pour mener à bien ses objectifs, l'association procède à des études, organise des actions de sensibilisation et d'information du public et intente des actions judiciaires contre les projets ne respectant pas le droit.

Pour aborder plus solidement les changements difficiles et aujourd'hui, prévisibles, auxquels notre société est confrontée, l'association veut donner au territoire la possibilité d'une résilience alimentaire.

Celle-ci implique la préservation urgente et sans compromis des terres agricoles locales pour :

- minimiser les impacts de la hausse du coût de l'énergie et de fait celle des transports sur la consommation alimentaire des citoyens.
- résister à l'effondrement de la biodiversité, au saccage de nos ressources naturelles.
- lutter contre le réchauffement climatique en faisant en sorte de minimiser l'artificialisation et en favorisant la couverture végétale des sols.

Les derniers jugements du tribunal de Lyon montrent qu'avec l'évolution des lois, le développement économique du territoire doit faire l'objet d'une nouvelle analyse. Il est nécessaire aujourd'hui que l'intérêt général ou l'intérêt public majeur (intérêt collectif sur le long terme) soit bien établi pour convaincre les juges de la transformation du statut d'une terre agricole ou naturelle.

Aujourd'hui, il est possible de relocaliser notre production alimentaire en créant des activités de production, de transformation et de distribution locale qui permettent d'assurer un lien entre les activités humaines et la biodiversité. Mais il faut agir maintenant!

Rejoignez le collectif QUICURY, force de propositions pour une alternative résolument tournée vers demain, respectueuse de tous et de notre cadre de vie.

Contact: Alain Chizat et Robert Lhomme
Facebook: CollectifCitoyenQuicury
Notre compte twitter : @CQuicury

BIBLIOTHÈQUE

L'année 2020-2021 avait pourtant bien commencé… Nous avions eu le forum des associations et "les Portes Ouvertes" de la bibliothèque, avec l'exposition sur la Nationale 7 qui avait attiré de nombreux visiteurs… Et puis, patatrac… en novembre, tout a recommencé. Confinement… reconfinement, donc, fermeture temporaire de la bibliothèque, mais que l'on a rouverte le 2 décembre en appliquant bien les règles sanitaires indispensables !
Alors en définitive, jamais autant de livres ne sont sortis....1440 ouvrages au cours de cette année 2020/2021, contre 1066 en 2019/2020 et 1110 en 2018/2019 !
En septembre 2021, l'exposition "La vigne et le vin au pays de l'Arbresle" a fait une halte à Sarcey. Elle a été visible à partir du Forum des associations jusqu'aux "journées du patrimoine". Elle était très intéressante et abordait la vigne et le vin sous différents aspects. On y trouvait aussi des objets et anciens outils qui servaient au travail de la vigne. C'est dommage, peu de Sarceyrois se sont déplacés pour venir la voir, mais, par contre deux classes de l'école sont venues et ont été très intéressées.
A l'occasion d'Halloween, nous avons acheté quelques livres que l'on a prêté aux jeunes du Conseil Municipal pour la petite fête qu'ils avaient organisée.
Nous voulions aussi, avec ce bulletin, remercier Maryse Paulus qui, avec nous a fait vivre la bibliothèque de septembre 2003 à courant 2019 et qui s'est arrêtée pour raison de santé. Merci Maryse.
Nous rappelons les permanences :

- mercredi : 16h30 à 18h30 l'hiver
  17h à 19h printemps/été
- samedi : 10h à 11h30

Nous vous souhaitons à tous une très heureuse année 2022.

BATTERIE FANFARE

Cette année encore, la crise sanitaire à réduit fortement les activités de la batterie fanfare. Nous avons animé seulement un défilé, à savoir la fête des classes à Saint-Laurent-d'Oingt en octobre.
Malgré le contexte sanitaire, la batterie fanfare a pu organiser un concert en plein air le 27 août à Sarcey. Hélas, le repas champêtre n'a pu avoir lieu mais le public nombreux a été au rendez-vous pour nous écouter, merci.
Le concert s'est achevé par un feu d'artifice organisé par la municipalité de Sarcey que nous remercions pour l'occasion.
Nous remercions aussi le Département du Rhône qui nous a donné un petit coup de pouce financier pour l'organisation de ce concert.
Les répétions générales ont toujours lieu les vendredis soirs.
Si vous êtes musicien aguerri et que vous souhaitez jouer de la musique de groupe, n'hésitez pas à nous contacter pour venir nous rejoindre sur les rangs, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux musiciens.
Du côté de l'école de musique, les cours ont repris en présentiel en septembre.
Si vous désirez apprendre à jouer d'un instrument, ou si vous voulez simplement des renseignements sur le fonctionnement de l'école de musique, contactez-nous sans attendre.
Instruments enseignés dès 7 ans : clairon, trompette, euphonium, saxophone, tambour. Les instruments sont prêtés par la fanfare et tous les cours d'instruments sont associés à l'apprentissage du solfège.
Nous espérons vous retrouver sur les défilés en 2022.
Les musiciens de la batterie fanfare vous souhaitent une bonne année 2022.

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'association des Familles a eu le plaisir de pouvoir reprendre les activités à la rentrée de septembre.

Les adhérents sont de nouveau au rendez-vous pour les différentes activités. Voici un petit rappel des activités proposées qui se déroulent soit à la salle des fêtes, soit à la salle des associations.

Danse

Les cours se déroulent les mercredis après-midi :

- Rock enfants de 15h30 à 17h
- Hip-hop 1 de 17h à 18h
- Hip-hop 2 de 18h à 19h30

Couture

Après une longue période d'interruption, nous avons repris notre activité le jeudi 21 octobre avec Hélène, notre animatrice.
C'est avec grand plaisir que nous nous sommes réunies en petit comité, en respectant les règles sanitaires, pour pouvoir partager notre créativité.
L'équipe des cousettes vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022 qui nous l'espérons sera plus sereine que l'année précédente…
Prenez soin de vous et de vos proches.
Contact : Dominique Rebeyrolle
04.74.26.86.17 / 06.89.16.72.72

Gymnastique

Si le corps humain possède plus de 600 muscles, un certain nombre comme: les abdominaux, les abducteurs, les biceps, les pectoraux, les ischios, les obliques….sont régulièrement sollicités durant nos séances de gymnastique.
Si vous souhaitez également taquiner vos muscles, rejoignez-nous le jeudi de 18h à 19h à la salle des fêtes.
Contacts :
Jocelyne BESSON : 06.44.32.27.92
Dominique NODARI : 06.78.36.70.64

L'Association propose également des cours de cardio-boxe le lundi de 20h15 à 21h15 et du renforcement musculaire le mardi de 19h à 20h.

Peinture

De janvier 2021 à mai 2021, les cours pour les enfants n'ont malheureusement pas pu être assurés à cause de la pandémie.
Dès septembre 2021, les 6 enfants et les 11 adultes ont repris les cours, toujours assurés par Elyane Coquard.
Malgré les masques, nous avons retrouvé notre bulle d'oxygène hebdomadaire
Nous continuons à peindre, et nos toiles de plus d'un mètre nous permettent de respecter la distanciation sanitaire!

Repas des Aînés

Nous avons également eu le plaisir de pouvoir partager le repas de fin d'année avec nos aînés. Ce moment convivial n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière et nous avons été heureux de pouvoir renouer avec cette tradition. Cette année, nous avons opté pour une décoration nature et chacun de nos ainés s'est vu remettre un petit ballotin de chocolats.

Profitant d'un moment d'accalmie dans la crise sanitaire, nous avons pu organiser une vente de moules-frites le 17 octobre.

Nous en profitons pour remercier les habitants venus nombreux pour nous soutenir dans cette manifestation.
Enfin, nous prévoyons d'organiser une vente de chocolats autour de Pâques.

L'Association des Familles vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

AMATEURS DE TENNIS

L'association des amateurs de tennis de Sarcey, (AATS) compte 32 licenciés qui pratiquent d'abord un tennis loisir.
Deux équipes (une féminine et une masculine) participent au championnat par équipe.
L'association propose quelques animations au cours de l'année (rencontre inter-adhérents, pique-nique…) et elle est intervenue pour faire découvrir le tennis aux enfants d'une classe de l'école.
Si vous aussi vous avez envie de taper dans la balle jaune, vous pouvez nous rejoindre soit en prenant une adhésion à l'année, soit en prenant une adhésion limitée à la période estivale.
Les licenciés peuvent également acheter des invitations afin de pouvoir partager cette activité avec une personne non adhérente à l'association (l'entrée sur le court sera de 5€ pour un invité).

Nous espérons que nous pourrons rapidement retrouver les courts et reprendre nos activités tennistiques.
Notez que vous pouvez nous rejoindre en cours d'année, la saison sportive allant du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Tarifs saison 2022	
Adulte	*90€*
Couple	*170€*
Étudiant (+18 ans)	*70€*
Enfant (-18 ans)	*55€*

Contacts :
Chantal THORE : 06.79.47.53.58
Ou mc.paulus@wanadoo.fr

LES PAS PRESSÉS

Ils sont toujours par monts et par vaux…
A l'origine, les marcheurs du lundi étaient une poignée de Sarceyrois et Sarceyroises à arpenter les chemins du village. Les années passant le groupe s'est étoffé, a été rejoint par des marcheurs des communes voisines. Emmenés par Mme Chatard, Lucien Charvoz et Raymond Faury, les Pas Pressés sont partis à la découverte de leur terroir.
Une association ? Non, juste un groupe informel de randonneurs.
Le but ? Bouger, découvrir, rire, papoter, passer un bon moment… en bref, joindre l'utile à l'agréable.
Quelles obligations ? Aucune ! Avoir envie de nature et posséder une paire de chaussures suffisent!
2021, année « compliquée », c'est 28 sorties et 489 participants. Mine de rien, les Pas Pressés ont parcouru ces 6 derniers mois environ 220 kilomètres et escaladé un peu plus de 4800 mètres de dénivelé… le Mont-Blanc en quelque sorte!
En 2022, l'aventure continue ! Rendez-vous tous les lundis à 13h30 sur le parking de la salle des fêtes ou directement au point de départ de la marche. … C'est parti pour 2 heures et 6 à 8 kilomètres.

Contact : René-Charles Boissel
Une question ?
chemins-sentiers@laposte.net

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'année 2021 a encore été bien remplie pour les chasseurs de Sarcey.

Le 4 mars, une promenade avec la classe de CE1 et CE2 a été organisée avec la participation d'un technicien de la fédération des chasseurs.

Étant donné que le banquet annuel des chasseurs et propriétaires n'a pu avoir lieu, une distribution de saucissons, terrine de gibiers et une bouteille a été effectuée pour les propriétaires le 14 mars 2021 au local des chasseurs.

Durant l'intersaison, les chasseurs se sont retrouvés à de nombreuses reprises pour l'installation de 8 miradors supplémentaires permettant de réaliser des tirs en toute sécurité.

Plus de 30 passages de clôtures ont été aussi posés. 11 600m² de terres à gibiers ont été semées dans 6 parcelles à travers la commune permettant d'offrir à la faune sauvages un couvert et de la nourriture.

D'ailleurs, nous demandons à chaque propriétaire de chiens de les tenir lors des promenades et ne pas les laisser divaguer afin de préserver les nids et les couvées.

Les chasseurs ont aussi été actifs lors du nettoyage de printemps organisé par le Conseil des jeunes.

Le début de saison cynégétique s'est bien déroulé pour les chasseurs de Sarcey avec une belle population de lièvres, faisans et perdrix sur le terrain et le prélèvement de 3 chevreuils.

Nous sommes ravis qu'un projet de plantation d'une haie champêtre de près de 600 mètres puisse voir le jour dans les prochaines semaines chez Pascal Bonhomme en collaboration avec la Fédération des chasseurs du Rhône.

Les membres du bureau ont une pensée particulière pour les familles de Jacques Bonhomme et René Desseigne, anciens chasseurs de la communale qui nous ont quittés cette année.

Les chasseurs de Sarcey vous souhaitent, en Saint Hubert, une bonne année 2022.

Contacts :
Stéphane BEROUD : 06.08.69.49.14
Nicolas GIRIN : 07.82.86.31.88

COMITÉ DES FÊTES

C'est avec plaisir que nous avons pu retrouver enfants et parents pour le défilé des lampions de ce 8 décembre.
Combien étions-nous ?
Ni trop, ni trop peu : Un public suffisant pour honorer le talents des comédiens et partager crêpes, saucissons et soupe.
Tous les dons, de légumes, de vin, de temps de confection pour les ouvrages en tricot, d'idées et d'entreprise pour l'organisation des jeux pour les enfants , ainsi que la contribution de chacun, ont permis de récolter 750 euros au profit du Téléthon.
Un grand merci à tous les participants.

CLASSES EN « 2 »

La traditionnelle fête du Beaujolais nouveau n'a pu être organisée et a été exceptionnellement remplacée cette année par une vente de saucissons beaujolais, vente de gâteaux maison et buvette, organisée avec succès, sur la place de la mairie.

Diverses manifestations seront organisées tout au long de l'année. Vous pouvez nous suivre sur la page Facebook classe2sarcey.
Conscrits de la 2, n'hésitez pas à nous rejoindre. Cette année la fête des classes est fixée le samedi 21 mai.

CLASSES EN « 8 »

La « 8 » comme d'autres associations est enfin sortie de sa léthargie. En effet, au mois d'août, le bureau a décidé de reconduire la sortie habituelle autour de l'étang de Martine et Dominique. Celle-ci a eu lieu en septembre. Ce fut une très agréable journée où le fait de se retrouver ensemble a été dignement fêté; la morosité de l'éloignement entre conscrits faisait enfin place à la joie des retrouvailles.
Les projets sont ressortis des cartons afin de retrouver enfin le rythme des années précédentes. L'Assemblée générale s'est tenue le vendredi 26 novembre. 2021 était l'année des élections des membres du bureau: les anciens membres étaient tous disposés à effectuer un nouveau mandat; personne d'autre n'ayant posé candidature, ces anciens ont tous été reconduits, à l'unanimité, dans leurs fonctions. Cette assemblée a également été le moment d'honorer encore une fois les éminents membres qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée, Madame Josette BONNET et Monsieur Pierre BISSUEL.

Les trois dimanches matin dédiés aux huîtres et au foie gras ont été reconduits tout en étant placés sous le respect des règles sanitaires. Ainsi les 5, 12 et 19 décembre, les consommateurs amateurs ont retrouvé, avec bonheur, les habitudes des années précédant la crise sanitaire.
Et puis, la classe a modernisé sa communication, elle a ouvert un compte Facebook dont l'adresse est : Lahuitdesarcey. Soyez nombreux à nous suivre à cette adresse.
En ce début de nouvelle année, le 9 janvier 2022, les anciens de la classe ont été fêtés et ont reçu un cadeau qui fut très apprécié. La prochaine rencontre aura lieu le 8 mars 2022 pour l'habituel repas d'hiver à la Maison des associations.
A chaque Sarceyroise et chaque Sarceyrois, la classe en « 8 » souhaite une année enfin paisible, loin des turpitudes qui ont perturbé la précédente, beaucoup de chaleur humaine et du bonheur à la pelle !

CLASSES EN « 0 »

Les conscrits de la "0" se sont réunis afin de prévoir des festivités pour 2022.
En 2020, la fête des classes n'ayant pas eu lieu en raison de l'épidémie de Covid, en 2021 également, les conscrits espèrent une accalmie en 2022 afin de se retrouver.
Tout d'abord, le dimanche 13 mars 22 est prévu la traditionnelle vente de choucroute et de gâteaux - précommande et vente « sur place » au sous-sol de la Maison des Associations.
Les conscrits ont décidé, si la situation le permet, de prévoir un week-end festif aux beaux jours: le samedi matin, départ en car pour « le Hameau du Vin » à Romanèche-Thorins, visite des lieux et repas au restaurant sur place, en fin d'après-midi, retour à Sarcey, direction la salle des fêtes où nous prévoyons : apéro dinatoire avec animation, invitation des parents avec les bébés nés en 2020 afin de leur remettre un cadeau.
Le lendemain, pique-nique à Sarcey et l'après-midi partie de boules pour certains, jeux de sociétés, ou cartes… pour les autres.
Croisons les doigts pour que tous ces projets soient maintenus... l'avenir nous le dira.
Nous avons une pensée pour notre conscrit M. Lansaque qui nous a quitté cette année.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022.
Vive la "0"

Le Président : Nicolas GIRIN

LE CLUB DES JEUNES

Cette année à Sarcey, la soirée du 31 octobre a été particulièrement bien fêtée grâce à la soirée Halloween, ouverte à tout public, organisée par des jeunes de 15 ans.
En effet, nous avons pu vous proposer cet évènement dans l'ancienne école de Sarcey. Pour cela, nous avons dû faire valider le projet, obtenir des subventions de la CCPA et plusieurs semaines d'organisation et de travail ainsi qu'un peu d'aide de la mairie et d'adultes ont été nécessaire pour mener ce projet à bien.

Durant cet évènement, vous aviez accès à une salle avec des coloriages et de la pâte à modeler pour les petits ainsi que des vélos et des jeux en bois mais aussi une grande bataille de nerf. Un peu plus tard dans la soirée, les jeux ont laissé place à la musique pour le bal des plus grands. Une buvette ainsi que des frites et des hot-dogs faits-maison par nos soins ont été de la partie pour ne pas oublier les parents.
Cette soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur d'halloween était encadrée par le groupe de jeunes organisateurs, très heureux et fiers du projet.
Nous avons également voulu soutenir une association locale qui n'a pas pu récolter de fonds cette année et c'est donc avec une entrée à 2 euros, que 450 euros ont été reversés à l'association « Au cœur de Kylian ».

Le concept ayant été très apprécié, tant par les enfants, les jeunes que par les adultes, l'Halloween party devrait être réorganisée l'année prochaine encore plus terrifiante grâce à l'association « le club des jeunes » que nous venons de créer suite à ce projet, afin de vous proposer d'autres animations pour dynamiser notre beau village.
Alors à l'année prochaine pour l'Halloween party !

AGENDA 2022

JANVIER

02: Vente de galettes et brioches

FÉVRIER

06 : Vente de boudins
27 : Randonnée « La Sarceyroise »

MARS

05: Couscous Aide et Fraternité (St-Romain-de-P.)
13 : Vente de choucroute
19: Concours de belote
Boules: Coupe du « Cadet Mathelin »

AVRIL

10 : Élections présidentielles (1er tour)
10,17 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe
24 : Élections présidentielles (2e tour)

MAI

01 : Kylian Run
01,08 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe
08 : Commémoration de l'armistice
15 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe

JUIN

12 : Élections législatives (1er tour)
18/19: Vogue de la St Jean
19 : Élections législatives (2e tour)
19: Atout Jeux

JUILLET

02: Kermesse de l'école
Boules: Concours « Jomard/Roche »
Boules: Concours « Junet Bois»

AOÛT

27 : Feu d'artifice
Concours de chevaux de trait
Boules : Concours « Chatard »
Boules: Concours de la Municipalité

SEPTEMBRE

04 : Forum des associations
17 au 18 : Journées européennes du Patrimoine

OCTOBRE

Tennis: Championnat du Rhône/équipe (+35)
31: Halloween

NOVEMBRE

11 : Commémoration de l'armistice
17 : Soirée Beaujolais nouveau
Tennis: Championnat du Rhône/équipe (+35)
27: Repas des Aînés

DÉCEMBRE

04 : Vente d'huîtres et foie gras
08 : Fête des Lumières / Téléthon
11, 18 : Vente d'huîtres et foie gras

Calendrier donné à titre indicatif
en italiques, dates à préciser u confirmer